



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018

**DALET S.A.**

Société Anonyme au capital de 7.188.800 €  
Siège social : 16, rue Rivay – 92300 Levallois-Perret

**378 017 016 RCS Nanterre**

## Sommaire

<b>COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2018 .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Bilan .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Compte de résultat .....</b>	<b>8</b>
<b>3. Annexe aux comptes sociaux.....</b>	<b>9</b>
<b>3.1. Nature et description de l'activité.....</b>	<b>9</b>
<b>3.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....</b>	<b>9</b>
<b>3.3. Evénements postérieurs à la clôture .....</b>	<b>9</b>
<b>3.4. Règles et méthodes comptables .....</b>	<b>9</b>
<b>NOTE 1 : Immobilisations incorporelles.....</b>	<b>14</b>
<b>NOTE 2 : Immobilisations corporelles.....</b>	<b>15</b>
<b>NOTE 3 : Immobilisations financières.....</b>	<b>15</b>
<b>NOTE 4 : Stocks .....</b>	<b>17</b>
<b>NOTE 5 : Clients et comptes rattachés.....</b>	<b>17</b>
<b>NOTE 6 : Autres créances.....</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 7 : Valeurs mobilières de placement.....</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 8 : Variation des capitaux propres .....</b>	<b>19</b>
<b>NOTE 9 : Provisions pour risques et charges .....</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 10 : Emprunts et dettes financières diverses .....</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 11 : Dettes fiscales et sociales .....</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 12 : Autres dettes .....</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 13 : Chiffre d'affaires .....</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 14 : Autres produits d'exploitation .....</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 15 : Achats et variation de stocks .....</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 16 : Autres charges externes .....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 17 : Dotations aux amortissements .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 18 : Dotations aux provisions .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 19 : Autres charges .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 20 : Résultat financier .....</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 21 : Résultat exceptionnel.....</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 22 : Impôt sur les sociétés .....</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 23 : Autres informations .....</b>	<b>30</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>34</b>

<b>COMPTE CONSOLIDÉ au 31 décembre 2018 .....</b>	<b>40</b>
1. <i>Etat de la situation financière au 31 décembre 2018.....</i>	40
2. <i>Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2018 .....</i>	41
3. <i>Etat du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2018 .....</i>	42
4. <i>Tableau des flux de trésorerie consolidés .....</i>	43
5. <i>Variation des capitaux propres du groupe.....</i>	44
6. <i>Notes annexes aux comptes consolidés .....</i>	44
6.1. <i>NOTES PRELIMINAIRES.....</i>	44
6.2. <i>AUTRES NOTES.....</i>	46
6.3. <i>NOTES SUR LE BILAN .....</i>	55
NOTE 1 : Goodwill .....	55
NOTE 2 : Immobilisations incorporelles.....	56
NOTE 3 : Immobilisations corporelles.....	57
NOTE 4 : Actifs financiers à long terme .....	57
NOTE 5 : Disponibilités bloquées à long terme .....	57
NOTE 6 : Autres actifs non courants .....	58
NOTE 7 : Clients .....	58
NOTE 8 : Autres débiteurs .....	59
NOTE 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	59
NOTE 10 : Capitaux propres.....	59
NOTE 11 : Dettes financières à long terme .....	62
NOTE 12 : Provisions à long terme .....	63
NOTE 13 : Provisions à court terme.....	63
NOTE 14 : Dettes financières à court terme.....	64
NOTE 15 : Dettes fiscales et sociales .....	64
NOTE 16 : Autres créiteurs.....	64
6.4. <i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ.....</i>	65
NOTE 17 : Chiffre d'affaires .....	65
NOTE 18 : Marge Brute.....	67
NOTE 19 : Frais de Recherche et Développement .....	68
NOTE 20 : Frais de marketing et de ventes .....	69
NOTE 21 : Frais généraux et administratifs.....	69
NOTE 22 : Dotations aux amortissements .....	69
NOTE 23 : Dotations aux provisions nettes des reprises.....	70
NOTE 24 : Charges et Produits financiers.....	70
NOTE 25 : Impôt sur les résultats .....	71

<b>6.5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>72</b>
<b>NOTE 26 : Compte de Résultat par nature, marge brute commerciale, EBITDA.....</b>	<b>72</b>
<b>NOTE 27 : Gestion des risques financiers liés aux instruments financiers .....</b>	<b>72</b>
<b>NOTE 28 : Déficits fiscaux .....</b>	<b>73</b>
<b>NOTE 29 : Instruments Financiers .....</b>	<b>74</b>
<b>NOTE 30 : Effectifs.....</b>	<b>75</b>
<b>NOTE 31 : Engagements hors bilan.....</b>	<b>75</b>
<b>NOTE 32 : Relations avec les parties liées.....</b>	<b>76</b>
<b>NOTE 33 : Honoraires des commissaires aux comptes .....</b>	<b>78</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS .....</b>	<b>79</b>
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>84</b>
<b>1. <i>Rapport sur la gestion du groupe .....</i></b>	<b>85</b>
<b>1.1. Faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>85</b>
<b>1.2. Événements intervenus entre la clôture et l'établissement du rapport: .....</b>	<b>85</b>
<b>1.3. Activités et résultats du groupe – évolution prévisible .....</b>	<b>86</b>
<b>1.4. Facteurs de risques .....</b>	<b>92</b>
<b>1.5. Assurances et couverture des risques .....</b>	<b>94</b>
<b>1.6. Approbation des comptes consolidés.....</b>	<b>94</b>
<b>1.7. Procédures de contrôle interne mises en place par le groupe .....</b>	<b>95</b>
<b>2. <i>Rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé .....</i></b>	<b>100</b>
<b>2.1. Faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>100</b>
<b>2.2. Activité et résultats sociaux de l'exercice écoulé .....</b>	<b>100</b>
<b>2.3. Règles et méthodes comptables .....</b>	<b>101</b>
<b>2.4. Dividendes antérieurs .....</b>	<b>101</b>
<b>2.5. Délais de paiements.....</b>	<b>101</b>
<b>2.6. Activité en matière de recherche et de développement .....</b>	<b>102</b>
<b>2.7. Dépenses non déductibles fiscalement – Charges réintégrées suite à un contrôle fiscal.....</b>	<b>102</b>
<b>2.8. Analyse de l'évolution des affaires, situation de la société, perspectives d'avenir .....</b>	<b>102</b>
<b>2.9. Affectation des résultats .....</b>	<b>103</b>
<b>2.10. Conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.....</b>	<b>103</b>
<b>2.11. Approbation des comptes, Quitus .....</b>	<b>103</b>
<b>2.12. Rapport sur les comptes annuels .....</b>	<b>103</b>
<b>2.13. Informations concernant le capital social.....</b>	<b>103</b>
<b>2.14. Informations concernant les plans d'attribution gratuite d'actions, d'options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les bons de souscription d'actions en cours.....</b>	<b>105</b>
<b>2.15. Répartition du capital social et des droits de vote .....</b>	<b>106</b>

2.16. Informations sociales relatives à Dalet SA.....	107
2.17. Relations Dirigeants / actionnaires avec la société .....	109
2.18. Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) .....	109
2.19. Intégration dans le présent rapport des éléments requis par l'article I 225-100-3 du code de commerce et susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique .....	109
<b>3. Informations relatives à la façon dont le Groupe prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité.....</b>	<b>110</b>
3.1. Informations sociales .....	110
3.2. Informations environnementales .....	112
<b>Annexe 1 : Tableau des 5 derniers exercices.....</b>	<b>113</b>
<b>Annexe 2 Tableau relatif à la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes.....</b>	<b>114</b>
<b>4. Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise .....</b>	<b>115</b>
4.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration .....	115
4.2. Code de gouvernance.....	118
4.3. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales (L 225-37 al 8 et L 225-68 al 9 du Code de Commerce) .....	119
4.4. Exposé des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique .....	119
4.5. Principes et règles de rémunération des dirigeants. ....	121
4.6. Liste des mandats et fonction exercés dans toutes les sociétés par chaque mandataire social..	127
4.7. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10 % du capital de la société et une société contrôlée .....	127
4.8. Projets de résolution relatifs à la rémunération attribuable au président et aux directeurs généraux .....	128
4.9. Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation. ....	129

## **Déclaration du Président**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

**David LASRY**  
**Président directeur général**

# COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2018

## 1. Bilan

		au 31 décembre 2018 (montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
	Notes			
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Immobilisations incorporelles	1	9 929 944	9 587 535	
Immobilisations corporelles	2	75 567	101 902	
Immobilisations financières	3	13 025 206	13 969 700	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>23 030 717</b>	<b>23 659 137</b>	
<b>Stocks et en cours</b>				
Stocks et en cours	4	89 948	161 931	
Clients et comptes rattachés	5	11 105 350	9 430 576	
Autres créances	6	2 741 810	2 252 528	
Valeurs mobilières de placement	7	54 557	39 337	
Disponibilités		1 406 985	1 610 231	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>15 398 650</b>	<b>13 494 603</b>	
Charges constatées d'avance	23	447 683	351 889	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23	10 597	17 257	
Ecarts de conversion actif	23	235 884	272 537	
<b>Total de l'actif</b>		<b>39 123 531</b>	<b>37 795 423</b>	
<b>PASSIF</b>				
<b>Capital</b>				
Capital		7 188 800	7 188 800	
Primes d'émission et de fusion		9 681 577	9 681 577	
Réserves		368 370	353 207	
Report à nouveau		288 101	-8 371	
Résultat de l'exercice		996 133	311 635	
<b>Total des capitaux propres</b>	8	<b>18 522 981</b>	<b>17 526 848</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	9	<b>235 884</b>	<b>872 537</b>	
Emprunts et dettes financières	10	5 327 373	4 650 158	
Fournisseurs et comptes rattachés		9 847 067	9 118 627	
Dettes fiscales et sociales	11	1 704 811	1 661 866	
Autres dettes	12	243 258	507 828	
<b>Total des dettes</b>		<b>17 122 509</b>	<b>15 938 479</b>	
Produits constatés d'avance	23	3 127 531	3 271 702	
Ecarts de conversion passif	23	114 626	185 857	
<b>Total du passif</b>		<b>39 123 531</b>	<b>37 795 423</b>	

## 2. Compte de résultat

**pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**  
**(montants en euros)**

	Notes	2018	2017
Chiffre d'affaires	13	32 736 317	29 026 317
Autres produits d'exploitation	14	4 198 391	3 322 814
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>36 934 708</b>	<b>32 349 131</b>
Achats et variation de stocks	15	2 280 901	1 830 704
Autres charges externes	16	21 961 299	21 062 032
Impôts et taxes		357 340	364 710
Charges de personnel		6 103 729	5 188 510
Dotations aux amortissements	17	3 567 066	3 167 946
Dotations aux provisions	18	198 991	206 677
Autres charges	19	798 781	753 427
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>35 268 107</b>	<b>32 574 006</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 666 601</b>	<b>-224 875</b>
Produits financiers		513 734	1 028 713
Charges financières		1 742 391	603 571
<b>Résultat financier</b>	20	<b>-1 228 657</b>	<b>425 142</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>437 944</b>	<b>200 267</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	21	<b>128 587</b>	<b>-582 121</b>
Impôts sur les bénéfices	22	-429 602	-693 489
<b>Résultat net</b>		<b>996 133</b>	<b>311 635</b>

### **3. Annexe aux comptes sociaux**

#### **3.1. *Nature et description de l'activité***

Dalet propose une gamme complète de solutions de numérisation dans le domaine des médias.

#### **3.2. *Faits caractéristiques de l'exercice***

Néant.

#### **3.3. *Événements postérieurs à la clôture***

Néant.

#### **3.4. *Règles et méthodes comptables***

Les comptes annuels sont établis en conformité du règlement ANC n° 2016-07 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

- Logiciels acquis

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Ils sont amortis selon le mode linéaire sur 3 ans :

- Fonds de commerce

Les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Un test de valeur est pratiqué une fois par an, entraînant la comptabilisation d'une provision si la valeur d'évaluation devient inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

- Logiciels créés à usage commercial

Les frais de recherche et développement engagés par la Société sont activés dans le respect des critères définis par les règlements 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et 2004-6 relatif à la définition des actifs.

Les projets de développement se concentrent sur le processus de développement des produits Dalet regroupés dans l'offre logiciel Galaxy. L'objectif, via ces frais de R&D,

est de développer de nouvelles applications/fonctionnalités intégrées à Galaxy. Pour définir le contenu des projets de développement, les équipes Produit et Avant-vente collectent les informations sur les besoins du marché à partir d'une analyse des appels d'offres, de la concurrence et de données Marketing sur les attentes des clients. Ces données sont formalisées en « Business Requests », analysées et évaluées conjointement par la Direction Produit et la Direction Technique afin d'être intégrées aux futures versions du produit.

Les frais de développement sont activés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le projet est clairement identifié et suivi de façon individualisée et fiable ;
- le projet a de sérieuses chances de réussite technique ;
- le projet a de sérieuses chances de rentabilité commerciale pour les logiciels destinés à être loués, vendus ou commercialisés ;
- la société manifeste son intention de produire, de commercialiser ou d'utiliser en interne les logiciels concernés ;
- les frais faisant l'objet d'activation sont ceux directs, internes et externes, engagés durant les phases d'analyse organique, de programmation, de tests, et pour le développement de ces logiciels.

Les frais de développement sont essentiellement constitués des salaires des Développeurs.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de commercialisation prévue des progiciels compte tenu des évolutions technologiques anticipées sur le marché et leurs apports par rapport aux versions existantes, soit entre 24 et 36 mois dans la pratique. La durée d'amortissement peut être révisée en fonction de la stabilité de la version et de l'évaluation fonctionnelle et technique des différents projets de développement effectuée à chaque clôture des comptes.

#### • **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : linéaire sur 3 ans,
- Mobilier de bureau : linéaire sur 5 ans,
- Agencements, installations : linéaire sur 7 ans.

#### • **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Pour les filiales n'exerçant pas d'activité commerciale autonome significative :

Lorsque les capitaux propres de la filiale sont inférieurs à la valeur comptable des titres, il est comptabilisé une provision sur les titres à concurrence des capitaux propres positifs. Si les capitaux propres sont négatifs, il est comptabilisé une provision à hauteur de 100% des titres. De plus, les éventuelles créances détenues sur la filiale sont dépréciées à hauteur de la situation nette négative. Si cette provision est insuffisante, un complément est comptabilisé en provision pour risques.

Pour les filiales exerçant une activité commerciale autonome :

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable des titres, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres est établie par référence à leur valeur d'utilité, elle-même fondée sur une valorisation des flux prévisionnels de trésorerie.

Les avances consenties aux filiales en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions ; il est tenu compte des écarts de conversion résultant de la conversion des soldes au cours de clôture.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés.

- **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de cartes audionumériques et de matériel informatique.

Les stocks de cartes sont valorisés selon la méthode FIFO. Ils sont provisionnés en tenant compte de l'ancienneté des références.

- **Clients et comptes rattachés**

La société commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. Elle évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Les risques de recouvrement clients sont appréciés d'une part en tenant compte des difficultés de recouvrement identifiées et constatés en provision pour dépréciation. D'autre part, les éventuels litiges techniques avec certains clients font l'objet d'une provision pour risques. La méthode d'évaluation retenue combine une analyse de l'ancienneté des comptes clients (pourcentage de dépréciation variant selon l'ancienneté) avec des estimations de la Direction réalisées au cas par cas.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

- **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion qui figurent au bilan correspondent à la différence entre les créances et les dettes converties au cours des devises mensuelles et le cours des devises à la clôture de l'exercice.

- **Actions propres**

Les actions propres détenues dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites accordées par le conseil d'administration sont comptabilisées en « Valeurs mobilières de placement » ainsi que celles détenues dans le cadre de la régularisation du cours via un contrat de liquidité.

Les actions propres sans affectation explicite sont inscrites au poste « Immobilisations financières », une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat. La valeur d'inventaire est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

- **Provisions pour risques**

Des provisions pour risques sont constatées pour couvrir des risques, nettement précisés quant à leur objet, que des évènements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

- **Chiffre d'affaires**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

**Ventes de logiciels Dalet associées à des services d'intégration (projets dits « complexes »)**

Le chiffre d'affaires de la licence et des services est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

**Ventes de logiciels Dalet seules**

Le chiffre d'affaires est constaté lors de la remise de la clé d'activation de la licence.

**Ventes de matériel et de logiciels tiers**

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison (mise à disposition du matériel et de la clé d'activation pour les licences)

**Ventes de support des logiciels Dalet**

Le chiffre d'affaires est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

- **Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

- **Engagements en matière de retraite**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de fin de carrière. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les montants des paiements futurs sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'engagement dû à ce titre n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges, mais figure dans les engagements hors bilan.

- **Instruments financiers**

La Société et ses filiales peuvent avoir recours à des instruments financiers comme des couvertures de change ou des achats d'options pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt ou de change.

## ***NOTE 1 : Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-18				31-déc.-17 Valeurs nettes
	Valeurs brutes	Amortissements	Provisions	Valeurs nettes	
Logiciels	684 884	650 715		34 169	48 367
Logiciels créés à usage commercial	32 055 189	28 990 159		3 065 030	2 371 285
Logiciels en cours de réalisation	1 330 745			1 330 745	1 667 883
Fonds de commerce	5 599 092		99 092	5 500 000	5 500 000
<b>Total</b>	<b>39 669 910</b>	<b>29 640 874</b>	<b>99 092</b>	<b>9 929 944</b>	<b>9 587 535</b>

L'évolution des immobilisations incorporelles et des amortissements s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31-déc.-18
Logiciels	667 605	17 279			684 884
Logiciels créés à usage commercial	27 900 358	2 486 948		1 667 883	32 055 189
Logiciels en cours de réalisation	1 667 883	1 330 745		-1 667 883	1 330 745
Fonds de commerce	5 599 092				5 599 092
<b>Total</b>	<b>35 834 938</b>	<b>3 834 972</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 669 910</b>
Amortissements	26 148 311	3 492 563			29 640 874
Provisions	99 092				99 092
<b>Valeurs nettes</b>	<b>9 587 535</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 929 944</b>

Le fonds de commerce de 5.599.092 euros correspond :

- à une acquisition de 1998 pour une activité dans le domaine des logiciels audionumériques dénommée Numisys pour 99.092 euros. Le test de valeur pratiqué sur cet actif incorporel a révélé une valeur nulle en raison de l'arrêt définitif des activités. A ce titre, une provision pour dépréciation de 99.082 euros a été comptabilisée en 2005.
- à l'évaluation de l'activité de DDMS France suite à la fusion-absorption de 2003 pour 5.500.000 euros.

Un test de valeur a été pratiqué au 31 décembre 2018 à partir des hypothèses retenues dans le business plan du groupe pour Dalet SA selon la méthode des cash flows actualisés. Les facteurs pour le modèle d'évaluation sont un taux d'actualisation de 10,4% et un pourcentage de croissance à l'infini de 1%. L'évaluation calculée par le modèle ne fait pas apparaître de perte de valeur et justifie l'absence de provision.

## ***NOTE 2 : Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-18			31-déc.-17
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Installations générales, agenc. et aménagements divers	98 248	88 519	9 729	5 016
Matériel de transport	22 259	22 259	0	71
Matériel de bureau et informatique, mobilier	423 536	357 698	65 838	96 815
<b>Total</b>	<b>544 043</b>	<b>468 476</b>	<b>75 567</b>	<b>101 902</b>

L'évolution des immobilisations corporelles et des amortissements s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
Installations générales, agenc. et aménagements divers	91 086	7 162		98 248
Matériel de transport	22 258	1		22 259
Matériel de bureau et informatique, mobilier	605 277	54 218	235 959	423 536
<b>Total</b>	<b>718 621</b>	<b>61 381</b>	<b>235 959</b>	<b>544 043</b>
Amortissements	616 719	67 844	216 087	468 476
<b>Valeurs nettes</b>	<b>101 902</b>	<b>-6 463</b>	<b>19 872</b>	<b>75 567</b>

## ***NOTE 3 : Immobilisations financières***

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-18			31-déc.-17
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Titres de participation	16 203 129	5 612 416	10 590 713	11 490 532
Créances rattachées aux participations	2 423 881	330 725	2 093 156	2 197 547
Actions propres	21 676		21 676	21 676
Prêts et autres immobilisations financières	319 661		319 661	259 945
<b>Total</b>	<b>18 968 347</b>	<b>5 943 141</b>	<b>13 025 206</b>	<b>13 969 700</b>

L'évolution des immobilisations financières et des provisions s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-18			31-déc.-17
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Titres de participation	16 203 129	5 612 416	10 590 713	11 490 532
Créances rattachées aux participations	2 423 881	330 725	2 093 156	2 197 547
Actions propres	21 676		21 676	21 676
Prêts et autres immobilisations financières	319 661		319 661	259 945
<b>Total</b>	<b>18 968 347</b>	<b>5 943 141</b>	<b>13 025 206</b>	<b>13 969 700</b>

Le poste « Actions propres » se compose de 4 441 actions Dalet achetées principalement courant 2015 sans affectation explicite. Elles sont valorisées à leur coût d'achat.

La valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse de décembre 2018 est supérieure au prix d'achat. Aucune provision n'est nécessaire.

Une provision de 900.000 euros pour dépréciation des titres de la société Dalet UK Ltd a été comptabilisée.

Le détail des filiales et des participations est le suivant à la date du 31 décembre 2018 :

Filiale (en milliers)	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital (en devises)	% (KE)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (KE)	Montant des cautions et avails donnés par la société (KE)	CA H.T. du dernier exercice clos (KE)	Résultat devises (KE)	Observations 1 € =
				Brute	Nette					
				(KE)	(KE)					
Dalet Digital Média Systems USA Inc	7172 KUSD	-2471 KUSD	100.00%	5 768	5 768	-	-	655	23 111	100 1.181492 USD
AmberFin Ltd	5 GBP	0 GBP	100.00%	8	8	-	-	-	0	0 0.884758 GBP
Dalet UK Ltd	3864 GBP	-4849 GBP	100.00%	4 649	2 783	2 007	2 007	-	3 575	192 0.884758 GBP
Dalet Sistemas Espana SA	60 KE	174 KE	99.98%	60	60	-	-	-	608	23
Gefen-Dekel Technologies Ltd	50 KILS	22905 KILS	99.90%	10	10	-	-	-	12 416	612 4.243800 ILS
Dalet GmbH	25 KE	-173 KE	100.00%	3 604	-	150	28	-	247	27
Dalet Australia Pty Ltd	- KAUD	30 KAUD	100.00%	-	-	-	-	-	1 424	-118 1.579908 AUD
Dalet Systems Asia Pte Ltd	200 KSGD	-586 KSGD	100.00%	114	-	209	0	-	1 929	3 1.592842 SGD
Dalet Italia SRL	102 KE	1101 KE	100.00%	1 962	1 962	-	-	-	7 531	81
Dalet Media Systems LLC	1200 KRUB	-5546 KRUB	100.00%	28	-	30	30	-	191	105 74.05508 RUB
Dalet Brasil Ltda	1 KBRL	KBRL	99.00%	-	-	28	28	-	210	37 4.308742 BRL
<b>TOTAL</b>				<b>16 203</b>	<b>10 591</b>	<b>2 424</b>	<b>2 093</b>		<b>1 062</b>	

Note : le cours des devises indiqué dans la colonne "Observations" est celui utilisé pour convertir les éléments du compte de résultat.

#### Opérations avec les entreprises et les parties liées :

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

#### **NOTE 4 : Stocks**

Les stocks s'analysent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
Cartes audionumériques et autres matériels informatiques	166 058		69 486	96 572
<b>Total</b>	<b>166 058</b>	<b>0</b>	<b>69 486</b>	<b>96 572</b>
<i>Provisions</i>	4 127	2 757	260	6 624
<b>Valeurs nettes</b>	<b>161 931</b>			<b>89 948</b>

#### **NOTE 5 : Clients et comptes rattachés**

Le détail du poste clients est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
<b>Créances clients</b>	<b>9 677 979</b>	<b>1 725 896</b>	<b>0</b>	<b>11 403 875</b>
<i>Provisions</i>	247 403	185 795	134 673	298 525
<b>Valeurs nettes</b>	<b>9 430 576</b>			<b>11 105 350</b>
Créances à 1 an au plus	9 430 576			11 086 600
Créances à plus d'un an	247 403			317 275

La répartition entre créances clients hors groupe et groupe est la suivante :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
<b>Créances clients - hors groupe</b>	<b>6 878 720</b>	<b>992 290</b>		<b>7 871 010</b>
<i>Provisions</i>	247 403	53 484	134 673	166 214
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 631 317</b>			<b>7 704 796</b>
Créances à 1 an au plus	6 631 317			7 686 046
Créances à plus d'un an	247 403			184 964

Le chiffre d'affaires hors groupe a augmenté globalement de 11,3 % :

chiffre d'affaires 2017 hors groupe : 19.543.110 euros

chiffre d'affaires 2018 hors groupe : 21.759.070 euros

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18
<b>Créances clients - groupe</b>	<b>2 799 259</b>	<b>733 606</b>		<b>3 532 865</b>
<i>Provisions</i>	0	132 311	0	132 311
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 799 259</b>			<b>3 400 554</b>

Créances à 1 an au plus	2 799 259	3 400 554
Créances à plus d'un an	0	132 311

Le chiffre d'affaires groupe a augmenté globalement de 15,8 % :

chiffre d'affaires 2017 groupe : 9.483.207 euros

chiffre d'affaires 2018 groupe : 10.977.247 euros

## **NOTE 6 : Autres créances**

Elles s'analysent comme suit :

(montants en euros)	<b>31-déc.-18</b>	<b>31-déc.-17</b>	à 1 an au plus	à plus d'un an
Fournisseurs - avance	9 394	9 394	0	9 394
Personnel et comptes rattachés	32 076	42 012	3 118	28 958
Organismes sociaux	11 605	13 640	11 605	
Crédit d'impôt recherche	2 452 319	1 985 934	632 409	1 819 910
Autres crédits d'impôt	69 170	68 370	21 491	47 679
Taxe sur la valeur ajoutée	131 937	91 746	131 937	
Débiteurs divers	35 311	41 433	8 681	26 630
<b>Autres créances</b>	<b>2 741 810</b>	<b>2 252 528</b>	<b>809 239</b>	<b>1 932 571</b>
Créances à 1 an au plus	809 239	120 570		

#### **NOTE 7. Material and its use to the project**

Les deux méthodes de classement et de mesure sont également illustrées par une

(montants en euros)	<b>31-déc.-17</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31-déc.-18</b>
Actions propres	39 337	210 720	195 500	54 557
Sicav court terme	0			0
<b>Total</b>	<b>39 337</b>	<b>210 720</b>	<b>195 500</b>	<b>54 557</b>

Les 4.308 actions propres détenues au 31 décembre 2018 ont été achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité

## **NOTE 8 : Variation des capitaux propres**

(montants en euros)	31-déc.-17	Affectation du résultat	Résultat 2018	31-déc.-18
Capital	7 188 800		7 188 800	
Prime d'émission	4 099 059		4 099 059	
Prime de fusion	3 241 032		3 241 032	
Prime d'apport	2 336 088		2 336 088	
Bons de souscription d'actions	5 398		5 398	
Réserve légale	320 393	15 163	335 556	
Réserves indisponibles	4 560		4 560	
Autres réserves	28 254		28 254	
Report à nouveau	-8 371	296 472	288 101	
Résultat de l'exercice	311 635	-311 635	996 133	996 133
<b>Total</b>	<b>17 526 848</b>	<b>0</b>	<b>996 133</b>	<b>18 522 981</b>

- Composition du capital**

Au 31 décembre 2018, le capital de Dalet S.A. est représenté par 3.594.400 actions (catégorie A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

nombre d'actions	31-déc.-18	31-déc.-17
Actions de catégorie A (actions ordinaires)	3 593 680	3 593 680
Actions de catégorie B	720	720
<b>Total</b>	<b>3 594 400</b>	<b>3 594 400</b>

Les actions composant le capital se répartissent ainsi selon leur nature :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
titres à vote simple	2.0	2 225 659	-19 712		2 205 947
titres à vote double	2.0	1 359 891	19 093		1 378 984
titres auto détenus	2.0	8 130	619		8 749
titres de catégorie B sans droit	2.0	720			720
<b>Total</b>		<b>3 594 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 594 400</b>

- Plans d'attribution d'options de souscription d'actions**

Il n'existe pas de plan d'attribution de Stock-Options en cours de validité.

- **Plans d'attribution d'actions gratuites**

#### Plan d'attribution gratuite d'actions en cours

##### ***Conseil d'administration du 9 avril 2015***

Usant de ses délégations dans le respect de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2014, le Conseil d'Administration en date du 9 avril 2015, a décidé l'attribution de trois mille (3.000) actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 300.000 actions ordinaires de catégorie A en fonction d'objectifs de cours du titre.

En date du 21 septembre 2017, le président a constaté la réalisation des conditions d'attribution de 720 actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 72.000 actions ordinaires. La création des 720 titres de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros a entraîné une augmentation de capital de 1.440 euros. Il reste au 31 décembre 2018 un total de 2.280 titres de catégorie B potentiellement à émettre.

Le capital potentiel au 31 décembre 2018 se résume de la façon suivante :

<b>31 déc. 2018</b>	
Nombre d'actions ordinaires A	3 593 680
Actions gratuites ordinaires en attente d'attribution définitive	0
Actions gratuites potentielles par transformation maximale des B en A	300 000
Actions auto détenues au 31 déc. 2018	8 749
<b>Total à créer</b>	<b>291 251</b>
<b>Total potentiel</b>	<b>3 884 931</b>

Etant donné le total des actions potentielles à créer, la dilution totale maximale au 31 décembre 2018 (rapport du nombre de titres pouvant être créés sur le nombre de titres composant le capital) est de 8,1 %.

#### Synthèse des attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

*Actions de catégorie A*

<b>Conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Assemblée Générale</b>	<b>Actions attribuées</b>	<b>Cours à la date d'attribution</b>	<b>Valorisation</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Actions acquises au 31 déc. 2018</b>
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	26 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57.572
22 mai 2012	26 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110.000
22 mai 2012	26 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34.000

Trois plans d'attribution gratuite d'actions de catégorie A concernent historiquement les administrateurs :

<b>Date du conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Nombre total d'actions attribuées</b>	<b>actions attribuées avec clause de performance</b>	<b>actions attribuées ou pour lesquelles les conditions de performance sont remplies au 31 déc. 2018</b>
31 août 2010	64 000	64 000	63 358
26 avril 2011	58 000	26 000	57 572
22 mai 2012	44 000	44 000	44 000

*Actions de catégorie B*

<b>Conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Assemblée Générale</b>	<b>Actions attribuées</b>	<b>Cours à la date d'attribution</b>	<b>Valorisation</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Actions acquises au 31 déc. 2018</b>
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

- **Actions propres**

Au 31 décembre 2018, la société détient 8 749 actions propres.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2018	8 130
Titres achetés dans l'exercice :	16 102
Titres vendus dans l'exercice :	15 483
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2018 :	8 749
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2018 :	3 593 680

### ***NOTE 9 : Provisions pour risques et charges***

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(montants en euros)	31-déc.-17	Dotations		Reprises		31-déc.-18
		provision utilisée	provision non utilisée			
Provision pour litige commercial	600 000		584 226	15 774		0
Provision pour perte de change	272 537	235 884	272 537			235 884
<b>Total</b>	<b>872 537</b>	<b>235 884</b>	<b>856 763</b>	<b>15 774</b>	<b>235 884</b>	

#### **Impact des dotations et reprises sur le :**

Résultat d'exploitation	10 439	66 047
Résultat financier	225 445	206 490
Résultat exceptionnel	0	600 000

L'ensemble des écarts de conversion – actif sont provisionnés.

## **NOTE 10 : Emprunts et dettes financières diverses**

Les emprunts et dettes financières sont les suivants :

(montants en euros)	31-déc.-17	Augmentations	Diminutions	31-déc.-18	à 1 an au plus	à plus d'un an
Concours bancaires	160 439	322 567		483 006	483 006	
Emprunts bancaires	3 181 333	1 200 000	902 495	3 478 838	884 238	2 594 600
Emprunt - intérêts courus	13 028		3 975	9 053		9 053
Filiale Dalet Digital Média Systems USA Inc.	1 289 723	61 163		1 350 886		1 350 886
Filiale Dalet UK Ltd	5 635		45	5 590		5 590
<b>Total</b>	<b>4 650 158</b>	<b>1 583 730</b>	<b>906 515</b>	<b>5 327 373</b>	<b>1 376 297</b>	<b>3 951 076</b>
Dettes à 1 an au plus					1 376 297	
Dettes à plus d'un an		3 603 627				3 951 076

## **NOTE 11 : Dettes fiscales et sociales**

Le détail des dettes fiscales et sociales est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Personnel et comptes rattachés	802 684	766 497
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	674 960	558 399
Taxe sur la valeur ajoutée	167 757	287 161
Autres impôts taxes	59 410	49 808
<b>Total</b>	<b>1 704 811</b>	<b>1 661 866</b>

Dettes à 1 an au plus	1 704 811	1 661 866
Dettes à plus d'un an	0	0

## **NOTE 12 : Autres dettes**

Le détail des autres dettes est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Avances et acomptes reçus sur commandes	222 905	495 678
Clients - avoirs à établir	20 353	12 150
<b>Total</b>	<b>243 258</b>	<b>507 828</b>

Dettes à 1 an au plus	243 258	507 828
Dettes à plus d'un an	0	0

### **NOTE 13 : Chiffre d'affaires**

(montants en euros)	CA 2018 par nature			CA 2017
	Hors groupe	Groupe	Total	Total
Ventes de licences	6 547 081	5 293 050	11 840 131	9 791 990
Prestations de services	12 175 705	5 287 284	17 462 989	16 514 489
Ventes de matériel	2 686 919	14 418	2 701 337	2 130 836
Refacturation de frais généraux	349 365	382 495	731 860	589 002
<b>Total</b>	<b>21 759 070</b>	<b>10 977 247</b>	<b>32 736 317</b>	<b>29 026 317</b>

(montants en euros)	CA 2018 par secteur géographique			CA 2017
	Hors groupe	Groupe	Total	Total
Europe	14 519 445	2 060 385	16 579 830	14 967 281
Amériques	793 387	7 734 450	8 527 837	7 418 846
Afrique / Moyen-Orient	2 321 557	97 915	2 419 472	1 832 860
Asie / Océanie	4 124 681	1 084 497	5 209 178	4 807 330
<b>Total</b>	<b>21 759 070</b>	<b>10 977 247</b>	<b>32 736 317</b>	<b>29 026 317</b>

Le chiffre d'affaires total a augmenté globalement de 12,8 %.

La répartition du chiffre d'affaires hors groupe et groupe était respectivement 19.543.110 et 9.483.207 en 2017. Le chiffre d'affaires hors groupe a augmenté globalement de 11,3 %, et celui du groupe de 15,8 %.

Les ventes de licences ont augmenté de 21 % et représentent 36 % du chiffre d'affaires total 2018, et les prestations de services ont progressé de 6 % et représentent 53 % du chiffre d'affaires total 2018.

La zone Europe a augmenté de 11 % et reste stable à 51 % du chiffre d'affaires. La zone Afrique / Moyen-Orient a progressé de 32 % et représente 7 % du chiffre d'affaires total 2018.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du chiffre d'affaires hors groupe entre les projets et le support.

(en milliers d'euros)	31-Dec-18 12 mois
Chiffres d'affaires hors Groupe	<b>21 759 070</b>
Chiffre d'affaires Support & autres	6 974 702
Chiffre d'affaires Projets	14 784 368
<i>Projets comptabilisés à l'avancement</i>	10 264 210
<i>Projets comptabilisés à la livraison</i>	4 520 158
Chiffre d'affaires Groupe	10 977 247
<b>Chiffre d'affaires Total</b>	<b>32 736 317</b>

Le chiffre d'affaires projets de 14.784.368 euros comprend toutes les natures de ventes, les logiciels et les services associés, mais également du hardware, des formations, des remboursements de frais de mission etc.

Parmi ces projets, ceux éligibles à la comptabilisation à l'avancement représentent 10.264.210 d'euros.

#### ***NOTE 14 : Autres produits d'exploitation***

Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

(montants en euros)	2018	2017
Production immobilisée	3 817 693	3 054 680
Subventions d'exploitation	0	1 000
Reprises sur provisions	200 980	31 162
Gains de change sur opérations commerciales	149 022	166 519
Autres produits d'exploitation	510	2 253
Transferts de charges d'exploitation	30 186	67 200
<b>Total</b>	<b>4 198 391</b>	<b>3 322 814</b>

La production immobilisée correspond à la valeur brute des frais de développement de logiciels comptabilisée en immobilisation incorporelle.

Les reprises sur provisions comprennent principalement des reprises de provisions :

- pour risque de perte de change sur opérations commerciales pour 66.047 euros
- pour dépréciation des clients et du stock pour 134.933 euros.

#### ***NOTE 15 : Achats et variation de stocks***

(montants en euros)	2018	2017
Ventes de matériel	2 701 337	2 130 836
Achats et variation de stocks	2 280 901	1 830 704
Marge en pourcentage	420 436 15.6%	300 132 14.1%

## **NOTE 16 : Autres charges externes**

L'évolution des autres charges externes est la suivante :

(montants en euros)	2018	2017
Sous-traitance	15 715 703	14 920 205
Achats non stockés	48 675	40 307
Crédit-bail	6 362	6 362
Location et charges locatives	829 654	653 182
Entretien réparation	63 287	49 767
Assurances	63 039	69 743
Personnel extérieur à l'entreprise	178 721	238 124
Honoraires	1 891 949	2 537 378
Publicité salons	1 035 736	821 523
Transports	29 961	25 880
Déplacement mission réception	1 563 301	1 274 092
Frais postaux et telecom	145 306	124 087
Autres charges externes	389 605	301 382
<b>Total</b>	<b>21 961 299</b>	<b>21 062 032</b>

Le détail du poste « Honoraires » est le suivant :

(montants en euros)	2018	2017
Commissions sur ventes	184 133	279 711
Commissions des petites filiales	679 600	1 317 497
Rémunération de l'affacturage	240	3 859
Rémunération des VIE (Volontariat International en Entreprise)	471 091	503 493
Honoraires des auditeurs	208 324	126 160
Honoraires juridiques	72 972	39 938
Divers	275 589	266 720
<b>Total</b>	<b>1 891 949</b>	<b>2 537 378</b>

**NOTE 17 : Dotations aux amortissements**

	2018	2017
<b>Dotations sur immobilisations incorporelles</b>		
Logiciels	31 477	37 129
Logiciels créés à usage commercial	3 461 086	3 042 193
	<b>3 492 563</b>	<b>3 079 322</b>
<b>Dotations sur immobilisations corporelles</b>		
Installations générales, agenc. et aménagements divers	2 449	11 709
Matériel de transport	71	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 324	68 940
	<b>67 844</b>	<b>80 649</b>
<b>Dotations sur charges à répartir</b>	6 659	7 975
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>3 567 066</b>	<b>3 167 946</b>

**NOTE 18 : Dotations aux provisions**

(montants en euros)	2018	2017
Perte de change sur opérations commerciales	10 439	66 047
Dépréciation du stock	2 757	117
Dépréciation des créances clients	185 795	140 513
<b>Total</b>	<b>198 991</b>	<b>206 677</b>

**NOTE 19 : Autres charges**

(montants en euros)	2018	2017
Redevances pour logiciels	610 825	434 606
Perte de change sur opérations commerciales	173 664	310 503
Divers	14 292	8 318
<b>Total</b>	<b>798 781</b>	<b>753 427</b>

## **NOTE 20 : Résultat financier**

(montants en euros)	2018	2017
<b>Produits financiers</b>		
Dividendes reçus	0	525 266
Revenus sur créances rattachées aux titres de participations	145 063	140 312
Gains de change	40 710	19 221
Reprises sur provisions	327 822	343 791
Autres produits financiers	139	123
	<b>513 734</b>	<b>1 028 713</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts et agios	85 641	96 249
Charges d'intérêt liées aux participations	83 741	108 999
Pertes sur créances liées à des participations	410 349	
Pertes de change	33 203	98 105
Dotations aux provisions	1 125 506	293 967
Autres charges financières	3 951	6 251
	<b>1 742 391</b>	<b>603 571</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 228 657</b>	<b>425 142</b>

Dalet a consenti deux abandons de créances à ses filiales :

- Dalet Systems Asia Pte Ltd pour 250.000 SGD (correspondant à 160.349 euros)
- Dalet Media Systems LLC pour 250.000 euros

Le détail des postes significatifs est le suivant :

(montants en euros)	2018	2017
Créances rattachées sur titres	121 332	0
Perte de change	206 490	343 791
<b>Total des reprises</b>	<b>327 822</b>	<b>343 791</b>
Titres de participation	900 061	0
Créances rattachées sur titres	0	87 477
Pertes de change	225 445	206 490
<b>Total des dotations</b>	<b>1 125 506</b>	<b>293 967</b>

(\*) les titres de Dalet UK Ltd (ex:AmberFin Ltd) ont été dépréciés de 900.000 euros en 2018

### **NOTE 21 : Résultat exceptionnel**

(montants en euros)	2018	2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits sur exercices antérieurs	102 424	35 492
Produits cession des éléments d'actif	20 427	81 153
Bonis sur vente d'actions propres	16 321	8 037
Reprises sur provisions	600 000	0
	<b>739 172</b>	<b>124 682</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Pénalités sur marchés	584 226	28 680
Charges sur exercices antérieurs	1 409	894
Valeur nette des immobilisations cédées	19 872	71 753
Mali sur vente d'actions propres	5 078	3 111
Dotations aux provisions	0	600 000
Autres charges exceptionnelles	0	2 365
	<b>610 585</b>	<b>706 803</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>128 587</b>	<b>-582 121</b>

Le litige commercial signalé en 2016 a fait l'objet d'un accord transactionnel. Dalet a accepté de payer 584.226 euros. L'impact sur l'exercice s'élève à un résultat exceptionnel positif de 15.774 euros consécutif à la reprise de la provision de 600.000 euros comptabilisée en 2017.

L'animation du contrat de liquidité a permis un résultat net exceptionnel de 11.243 euros pour une vente de 15.483 actions Dalet.

### **NOTE 22 : Impôt sur les sociétés**

Les montants d'impôt sont pour l'essentiel le crédit d'impôt recherche.

(montants en euros)	2018	2017
Impôts sur les bénéfices dus en France	238 143	
Impôts sur les bénéfices dus à l'étranger	17 239	19 845
Crédit d'impôt recherche	-683 784	-712 934
Crédit d'impôt apprentissage	-1 200	-400
<b>Total</b>	<b>-429 602</b>	<b>-693 489</b>

La charge d'impôt sur les bénéfices à l'étranger est celle des établissements en Corée et au Japon.

Le déficit reportable des exercices antérieurs s'élève à 32.895.014 euros.

Le bénéfice fiscal de l'exercice se monte à 2.588.861 euros. Il est imputé sur les déficits antérieurs à hauteur de 1.794.431 euros et la base imposable est égale à 794.430 euros. Les déficits reportables au 31 décembre 2018 s'élèvent à 31.100.583 euros.

### ***NOTE 23 : Autres informations***

#### **1) Rémunération des dirigeants**

La rémunération globale des organes d'administration et de direction s'est élevée à 239.403 euros pour l'exercice 2018.

#### **2) Provisions pour risques et pour dépréciation**

(montants en euros)	31-déc.-17	Dotations	Reprises	31-déc.-18
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provision pour litige commercial	600 000		600 000	
Provision pour perte de change	272 537	235 884	272 537	235 884
	<b>872 537</b>	<b>235 884</b>	<b>872 537</b>	<b>235 884</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>				
Fonds de commerce	99 092			99 092
Titres de participation	4 712 355	900 061		5 612 416
Créances rattachées aux participations	452 057		121 332	330 725
Stocks et en-cours	4 127	2 757	260	6 624
Comptes clients	247 403	185 795	134 673	298 525
	<b>5 515 034</b>	<b>1 088 613</b>	<b>256 265</b>	<b>6 347 382</b>

#### **Impact des dotations et reprises sur le :**

Résultat d'exploitation	198 991	200 980
Résultat financier	1 125 506	327 822
Résultat exceptionnel		600 000

#### **3) Transferts de charges**

(montants en euros)	2018	2017
Avantage en nature / voiture	22 773	9 730
Avantage en nature / téléphone	3 779	3 335
Remboursement Prévoyance / salarié malade	3 634	54 135
<b>Total (exploitation)</b>	<b>30 186</b>	<b>67 200</b>

#### 4) Crédit-bail

(montants en euros)	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Matériel de transport	22 266	5 566	16 235	6 031	6 362	18 555
Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 905	-	77 905	-	-	81 720
<b>Total</b>	<b>100 171</b>	<b>5 566</b>	<b>94 140</b>	<b>6 031</b>	<b>6 362</b>	<b>100 275</b>

(montants en euros)	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	à un an au plus	à plus d'un an et moins de cinq ans	à plus de cinq ans	total		
Matériel de transport	6 362	530	0	6 892	1 781	6 362
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6 362</b>	<b>530</b>	<b>0</b>	<b>6 892</b>	<b>1 781</b>	<b>6 362</b>

#### 5) Comptes de régularisation

(montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Produits à recevoir</b>		
Clients et comptes rattachés	4 568 003	3 101 449
Autres créances	11 605	12 477
	<b>4 579 608</b>	<b>3 113 926</b>
<b>Charges à payer</b>		
Emprunts et dettes financières	28 171	35 258
Fournisseurs et comptes rattachés	3 044 241	3 332 820
Dettes fiscales et sociales	1 143 437	1 102 337
Autres dettes	20 353	12 150
	<b>4 236 202</b>	<b>4 482 565</b>

(montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Maintenance	1 770 156	1 631 516
Soft	681 974	692 237
Prestations de services	399 117	446 846
Ventes de matériel	239 768	469 682
Refacturation de frais généraux	36 516	31 421
	<b>3 127 531</b>	<b>3 271 702</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Sous-traitance	103 102	87 953
Achats	21 343	10 846
Location et charges locatives	97 356	74 374
Entretien réparation	14 712	14 071
Assurances	4 920	6 206
Personnel extérieur à l'entreprise	29 130	16 914
Honoraires	25 189	53 391
Publicité salons	97 332	20 369
Déplacement mission réception	29 070	19 261
Frais postaux et telecom	6 693	6 798
Autres charges externes	6 242	3 030
Médecine du travail	3 969	12 081
Chèques restaurant	7 299	7 029
Autres charges d'exploitation	0	15 656
Charges financières	1 326	3 910
	<b>447 683</b>	<b>351 889</b>

(montants en euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Charges à répartir</b>	<b>10 597</b>	<b>17 257</b>

Créances à 1 an au plus	5 044	6 660
Créances à plus d'un an	5 553	10 597

Elles correspondent aux frais d'émission d'emprunt souscrit en 2015. Ces frais s'élevaient à 37.402 euros. Les coûts sont répartis sur la durée de l'emprunt par le compte de « Dotation aux amortissements ». La dotation de l'exercice est égale à 6.659 euros.

Ecart de conversion	Actif	Provision pour perte de change	Passif
Sur créances rattachées aux participations	225 445	225 445	74 055
Sur autres créances	4 116	4 116	8 513
Sur dettes financières	0	0	25 580
Sur fournisseurs	6 323	6 323	6 478
<b>Total</b>	<b>235 884</b>	<b>235 884</b>	<b>114 626</b>

## 6) Effectif moyen

<b>Personnel salarié</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cadres	46	40
Employés	13	8
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>48</b>

L'effectif de 59 salariés tient compte des 9 salariés de nos établissements en Corée et au Japon, contre 5 en 2017.

## 7) Engagements hors bilan

<b>Nature de l'opération</b>	<b>Montant (euros)</b>	<b>Echéance</b>
<b>1/ Engagements donnés</b>		
Cautions bancaires obtenues sur marchés :		
- Soumission	1 432	illimitée
- Bonne exécution	31 313	illimitée
Couverture des engagements bancaires pour nos filiales		
- Dalet Digital Media Systems USA Inc : 750.000\$	655 022	
Nantissement du fonds de commerce	2 040 000	
Indemnités de fin de carrière évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou <i>Méthode du prorata des droits à terme</i> )	716 962	
Principales hypothèses utilisées :		
taux d'actualisation brut à 1,57 %,		
revalorisation des salaires : cadre 2,5%, non cadre 1,5%		
turn-over : moyen		
table de mortalité : INSEE 2017		
âge de départ à la retraite : 65-67 ans (départ à taux plein)		
<b>2/ Engagements reçus</b>		
Engagements avec clause de retour à meilleure fortune au bénéfice de Dalet S.A.		
- Dalet GmbH au titre de l'abandon de créances restant sur l'exercice 2001	633 333	
- Dalet GmbH au titre des abandons transférés lors de l'acquisition	4 594 906	

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la société DALET

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DALET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

### ***Justification des appréciations - Points clés de l'audit***

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Évaluation des titres de participation et des créances rattachées***

#### ***Description du point clé de l'audit :***

Au 31 décembre 2018, les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 12,7 millions d'euros, soit 32,2% du total de l'actif. La note 3.4. « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités d'évaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations à la clôture. La valeur d'utilité des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques. Les créances rattachées aux participations sont provisionnées lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

Nous avons considéré que l'appréciation de la valeur d'utilité des titres de participation et de la recouvrabilité des créances rattachées à des participations constitue un point clé de l'audit au regard de leur importance significative dans les comptes annuels et de la nécessité pour la Direction de la société d'utiliser des hypothèses, estimations et jugements importants dans la détermination de la valeur d'inventaire de ces actifs.

#### ***Réponse d'audit :***

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la société pour évaluer la valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées à des participations et des contrôles mis en place. Nos travaux ont également consisté à :

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités ;
- Comparer la quote-part des capitaux propres des filiales à la somme de la valeur nette comptable des titres ;
- Vérifier la cohérence et la bonne application de la valorisation de la société sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés établis par la Direction, retraités de l'endettement net ;
- Corroborer, par le biais d'entretiens avec la Direction, des sources externes et en analysant les écarts entre les prévisions et les réalisations des périodes passées, le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions 2019.

Nos travaux ont également consisté à :

- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;

- Vérifier la justification de l'absence de comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant une situation nette négative.

Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes Paragraphe 3.4 « Règles et méthodes comptables », Note 3 « Immobilisations Financières », Note 20 « Résultat financier », Note 23: « Autres informations §2. Provisions pour risques et pour dépréciation » de l'annexe aux comptes annuels.

### ***Comptabilisation du chiffre d'affaires***

#### ***Description du point clé de l'audit :***

Le chiffre d'affaires lié aux contrats combinant des ventes de licences et des services d'intégration (projets dits « complexes ») est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Ce chiffre d'affaires représente 10,3 m€ au 31 décembre 2018 soit 31,5% du chiffre d'affaires. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. La note 3.4 « Règles et méthodes comptables – Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels décrit les méthodes de comptabilisation appliquées aux différentes natures de produits liés aux contrats clients.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux projets complexes comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans le compte de résultat et du jugement nécessaire de la Direction dans l'appréciation du calcul de l'avancement et des marges prévisionnelles sur ces contrats.

#### ***Réponse d'audit :***

Nous avons vérifié la permanence et la bonne application des méthodes comptables sur la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux projets complexes telles que décrites dans l'annexe.

Nous avons également revu le processus de vente mis en place par la société.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères statistiques (en particulier les contrats générant des factures à établir ou des produits constatés d'avance significatifs au 31 décembre 2018) :

- Nous avons corroboré les données financières (la « confirmation de commande d'achat », la facturation, les coûts et les encours de production) figurant dans la fiche de suivi du projet, élaborée au début de chaque projet et mise à jour mensuellement en fonction de l'avancement du projet par les responsables de projets, avec la comptabilité ;
- Nous avons rapproché par sondage les heures cumulées avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- Nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;
- Sur la base d'entretiens avec la contrôleuse de gestion et/ou la Direction financière, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé par les responsables de projet et sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge ; nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données prévisionnelles avec la performance réelle du contrat et en les rapprochant, le cas échéant, des différents échanges avec le client depuis la signature du contrat.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-4 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### ***Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires***

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société DALET par votre Assemblée Générale du 26 juin 2018 pour S & W Associés et du 29 juin 2016 pour Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2018, S & W Associés était dans la première année de sa mission et le cabinet Deloitte & Associés, était, compte tenu des acquisitions et fusions de cabinets intervenus antérieurement à cette date, dans la vingt deuxième année de sa mission sans interruption, dont dix-neuf années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Paris-La Défense, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

**S & W Associés**

Julie Benzaquen

**Deloitte & Associés**

Ariane Bucaille

## COMPTES CONSOLIDÉS au 31 décembre 2018

### 1. Etat de la situation financière au 31 décembre 2018

Etat de la situation financière (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-18	31-déc.-17
		12 mois	12 mois
Goodwill	1	5 447	5 476
Immobilisations incorporelles	2	5 076	5 034
Immobilisations corporelles	3	1 176	1 286
Actifs financiers à long terme	4	390	349
Disponibilités bloquées à long terme	5	81	417
Autres actifs non courants	6	2 053	2 343
Impôts différés actifs	26	179	58
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>14 401</b>	<b>14 963</b>
Stocks		277	353
Clients	7	19 746	17 823
Autres débiteurs	8	2 890	1 288
Trésorerie et équivalent trésorerie	9	6 407	6 528
Actifs d'impôt exigible		1 119	412
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>30 439</b>	<b>26 404</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>44 840</b>	<b>41 366</b>
Capital		7 189	7 189
Primes		9 682	9 682
Réserves consolidées		-3 146	-3 904
Résultat Net part du groupe		2 387	727
Réserves de Conversion		1 480	1 495
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>17 591</b>	<b>15 189</b>
Intérêts minoritaires		10	9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	10	<b>17 602</b>	<b>15 198</b>
Dettes financières à long terme	11	2 747	2 550
Provisions à long terme	12	683	733
Impôt différés passifs	26	486	548
Autres passifs non courants		1 049	811
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>4 965</b>	<b>4 641</b>
Provisions à court terme	13	9	609
Dettes financières à court terme	11&14	1 618	1 789
Dettes d'impôt exigible		144	101
Fournisseurs		3 882	3 077
Dettes fiscales et sociales	15	4 572	4 583
Autres créiteurs	16	12 049	11 369
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>22 273</b>	<b>21 527</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>44 840</b>	<b>41 366</b>

## 2. Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Compte de Résultat Consolidé (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-18 12 mois	31-déc.-17 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	17	<b>55 617</b>	<b>51 052</b>
<b>Coût des ventes</b>		<b>-24 304</b>	<b>-22 307</b>
<b>Marge brute</b>	18	<b>31 313</b>	<b>28 744</b>
<b>Frais de recherche et développement</b>	19	<b>-13 264</b>	<b>-11 968</b>
<b>Frais de marketing et vente</b>	20	<b>-9 937</b>	<b>-9 361</b>
<b>Frais généraux et administratifs</b>	21	<b>-5 431</b>	<b>-5 032</b>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>2 681</b>	<b>2 383</b>
Autres produits et charges opérationnels		16	-524
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>2 696</b>	<b>1 859</b>
Charges et produits financiers	24	239	-377
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>2 935</b>	<b>1 482</b>
Impôt sur les résultats	25	-547	-754
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 388</b>	<b>728</b>
Résultat Net part du groupe		2 387	727
Résultat des minoritaires		1	1
Résultat net par action (en euros)		0,66 €	0,20 €
Résultat net dilué par action (en euros)		0,61 €	0,19 €
Nombre moyen d'actions		3 593 680	3 593 680
Nombre moyen d'actions dilué		3 884 931	3 885 550
Nombre d'actions ordinaires		3 593 680	3 593 680
Options de souscription d'actions		0	0
Actions gratuites potentielles		291 251	291 870

### 3. Etat du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	31-déc-18	31-déc-17
<b>Résultat net</b>	<b>2 388</b>	<b>728</b>
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>-86</b>	<b>-645</b>
Ecart de conversion de consolidation	-15	-781
Ecart de conversion sur les créances rattachées à des participations	-71	136
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>47</b>	<b>-17</b>
Ecarts actuariels	47	-17
<b>Résultat global</b>	<b>2 349</b>	<b>65</b>
dont part du groupe	2 348	65
dont intérêts minoritaires	1	1

## 4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE (en milliers d'euros)	31-déc-18 12 mois	31-déc-17 12 mois
<b>Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>	2 388	728
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	3 635	4 397
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	59	72
-/+ Plus et moins-values de cession	-9	6
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	6 073	5 202
+ Coût de l'endettement financier net	-185	7
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	547	754
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	6 434	5 963
- Impôts versé (B)	-611	-480
<b>+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)(C)</b>	-2 293	-449
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)</b>	<b>3 530</b>	<b>5 035</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 223	-3 602
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	49	83
+/- Variation des prêts et avances consentis	-76	10
<b>= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>	<b>-4 250</b>	<b>-3 509</b>
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-15	-1
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 400	1 020
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-1 270	-1 411
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	174	6
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	-82	-727
<b>= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)</b>	<b>206</b>	<b>-1 114</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	71	-357
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ( D + E + F + G )</b>	<b>-443</b>	<b>55</b>
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>		
Trésorerie et équivalents - découverts bancaires	5 924	6 367
<u>Trésorerie à l'ouverture de la période</u>		
Trésorerie et équivalents - découverts bancaires	6 367	6 313
Variation	-443	55

### Analyse du BFR

Détail de la variation du B.F.R. (en milliers d'euros)	31-déc.-18 12 mois	31-déc.-17 12 mois
Stocks (net des dépréciations de stocks)	80	67
Clients (net des dépréciations de créances clients)	-1 557	-1 079
Autres débiteurs	-2 116	-263
Fournisseurs	776	-781
Dettes fiscales et sociales	10	391
Autres créditeurs	514	1 216
<b>Variation du B.F.R. lié à l'activité</b>	<b>-2 293</b>	<b>-449</b>

## 5. Variation des capitaux propres du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Prime	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Paiement fondé sur des actions	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres TOTAL
<b>situation IFRS au 31 décembre 2016</b>	7 187	9 682	-4 117	2 276	-60	182	15 150	9	15 159
<b>Résultat net 2017</b>				<b>727</b>			<b>727</b>	<b>1</b>	<b>728</b>
<i>Ecarts de conversion</i>				136	-781			-645	-645
<i>Autres produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres</i>				-17			-17	-17	-17
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>				<b>119</b>	<b>-781</b>		<b>-662</b>		<b>-662</b>
<b>Résultat global</b>							<b>65</b>	<b>1</b>	<b>65</b>
Augmentation de capital	1			-1					
IFRS 2 - attribution d'actions gratuites			93			-21	72		72
Titres auto-contrôle					-1		-1		-1
Résultat / titres auto-contrôle			5				5		5
Autres			-101				-101	0	-101
<b>situation IFRS au 31 décembre 2017</b>	7 189	9 682	-3 276	1 495	-61	160	15 189	9	15 198
<b>Résultat net 2018</b>				<b>2 387</b>			<b>2 387</b>	<b>1</b>	<b>2 388</b>
<i>Ecarts de conversion</i>				-71	-15		-86	0	-86
<i>Autres produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres</i>				47			47		47
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>				<b>-24</b>	<b>-15</b>		<b>-39</b>	<b>0</b>	<b>-39</b>
<b>Résultat global</b>							<b>2 348</b>	<b>1</b>	<b>2 349</b>
IFRS 2 - attribution d'actions gratuites						59	59		59
Titres auto-contrôle						-15	-15		-15
Résultat / titres auto-contrôle			11				11		11
<b>situation IFRS au 31 décembre 2018</b>	7 189	9 682	-902	1 480	-76	219	17 591	10	17 602

## 6. Notes annexes aux comptes consolidés

### 6.1. NOTES PRELIMINAIRES

#### 6.1.1. Informations relatives à l'entreprise

Dalet est une société anonyme à Conseil d'administration dont le siège social est situé au 16 rue Rivay, 92300 Levallois-Perret.

Dalet conçoit des logiciels de gestion de contenu numérique audio et vidéo, essentiellement pour des diffuseurs Radio et Télévision. Certaines applications de « media asset management » ou d'acquisition de données ont permis l'extension de l'offre à d'autres marchés, comme les tribunaux des pays autorisant les enregistrements ou les parlements.

### **6.1.2. Normes comptables appliquées**

Les états financiers consolidés de Dalet SA et de ses filiales (le « Groupe ») ont été préparés selon les normes IFRS telles qu'adoptées l'Union Européenne et disponibles sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

Les principes comptables appliqués par le Groupe au 31 décembre 2018 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 à l'exception des textes suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables au 1er janvier 2018 :

- Modifications d'IFRS 2 - Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- IFRS 9 – Instruments financiers

Ces deux nouvelles normes adoptées par l'Union européenne sont applicables pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018. Les informations requises par la norme IAS 8 sur les effets de leur application par le Groupe sont détaillées en note 6.2.1 Principes Comptables

L'application des amendements et normes précités n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Enfin, le Groupe n'a pas entrepris d'analyse d'impact de normes applicables ultérieurement en dehors de la norme IFRS 16 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- IFRS 16 : « Contrats de location » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019).

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » applicable au 1er janvier 2019 qui remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées.

La norme IFRS 16 introduit des changements majeurs dans les principes d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des contrats de location pour le preneur.

Selon un modèle unique équivalent à celui appliqué aux contrats de location financement selon IAS 17, le preneur enregistrera :

- un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué à l'actif de l'état de la situation financière consolidée
- une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit au passif de l'état de la situation financière consolidée ;
- des dotations aux amortissements des droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les dettes de location au compte de résultat consolidé.

Le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée. A ce titre, aucun retraitement des états financiers publiés avant la date d'application de la norme ne sera effectué.

Toutefois, une première évaluation des incidences de l'application d'IFRS 16 sur l'état de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018 a été réalisée.

La majorité des contrats de location conclus par Dalet sont des contrats de location simple, tels que définis par IAS 17, dans lesquels Dalet est preneur. Ces contrats de location, à l'exception des contrats court-terme de moins d'un an et des contrats de location de biens ayant une faible valeur, inférieure à 5 milliers d'euros seront reconnus à l'actif au titre du droit d'utilisation et au passif au titre de la dette de loyers futurs. Les actifs loués sont principalement des immeubles, des véhicules de tourisme et du matériel informatique. Par ailleurs, les principaux contrats de services et d'approvisionnements ont été analysés afin d'identifier d'éventuels contrats de location incorporés.

A ce stade, Dalet estime que la dette nette de loyers futurs déterminée selon IFRS 16 est d'environ 3 835 milliers d'euros au 1er janvier 2019. Le montant de l'actif incorporel net des amortissements au titre du droit d'utilisation ressort à 3 838 milliers d'euros, un écart de 3 milliers d'euros s'imputant sur les réserves consolidées .

## **6.2. AUTRES NOTES**

### **6.2.1. Principes comptables**

#### **6.2.1.1. Règles de consolidation et périmètre**

Les sociétés dans lesquelles Dalet exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir, directement ou indirectement, de prendre les décisions d'ordre financier et opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités de la filiale. Le contrôle est présumé exister lorsque Dalet détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation de l'exercice sont les suivantes :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité
Dalet S.A.	Société Mère	N/A	N/A	France
Dalet UK Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Digital Media Systems USA Inc.	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats Unis
Gefen Ltd	Intégration Globale	99,89 %	99,89 %	Israël
Dalet GmbH	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
Dalet Sistemas España	Intégration Globale	99,98 %	99,98 %	Espagne
Dalet Australia Pty Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Australie
Dalet Systems Asia Pte	Intégration Globale	100 %	100 %	Singapour
Dalet Italia S.R.L.	Intégration Globale	100 %	100 %	Italie
Dalet Media Systems LLC	Intégration Globale	100 %	100 %	Russie
AmberFin Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Brasil LTDA	Intégration Globale	99 %	99 %	Brésil

- Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe Dalet pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été arrêtés le 24 avril 2019 par le conseil d'administration.

- Conversion des états financiers en devises

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement sont inclus sous la rubrique "réserves de conversion" des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

- Opérations en devises

Les opérations en monnaie étrangère sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat à l'exception des éléments qui en substance font

partie de l'investissement net dans les filiales étrangères qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

#### **6.2.1.2. Bases de préparation**

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à leur juste valeur.

#### **6.2.1.3. Jugements et estimations de la Direction**

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

#### **6.2.1.4. Principes de présentation**

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Par ailleurs, dans un souci de clarté de lecture de ses comptes et en conformité avec la recommandation AMF n°2016-09, le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au sein de son « Résultat opérationnel » et matérialisera à ce titre le « Résultat opérationnel courant » et les « Autres produits et charges opérationnels ». Ces derniers ne comprennent que des éléments en nombre limité, non agrégés, non récurrents, de montant particulièrement significatif, généralement repris dans la communication financière.

#### **6.2.1.5. Règles et méthodes d'évaluation**

- **Goodwill**

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables :

- i. de la contrepartie transférée ;
- ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

Ultérieurement, ces goodwill sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs.

- Frais de développement

Les projets de développements sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus dès lors que les conditions suivantes sont réunies cumulativement :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- Intention du Groupe d'achever le projet ;
- Capacité à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement ;
- Existence d'avantages économiques futurs probables et notamment existence d'un marché pour le produit issu du projet ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et vendre le produit issu du projet de développement ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de commercialisation prévue des progiciels compte tenu des évolutions technologiques constatées sur ce marché.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères exposés ci-dessus sont comptabilisés en charges d'exploitation, au fur et à mesure de leur engagement.

- Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Un examen des actifs corporels et incorporels est effectué à chaque clôture afin d'identifier les éventuels indices de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation attendue des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : linéaire sur 3 ans
- Matériel de bureau : linéaire sur 5 ans
- Agencements, installations : linéaire sur 7 ans
- Logiciels : linéaire sur une durée de 1 à 3 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charges de l'exercice.

- Actifs financiers à long terme

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et cautionnements, comptabilisés à leur valeur historique.

- Impôts différés

Conformément à la norme « IAS 12 Impôts sur le résultat », les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité

pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée. Le taux d'impôt retenu est celui en vigueur à la date de l'arrêté.

Un impôt différé actif doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et les déficits reportables dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles (sauf exceptions prévues par la norme) pourront être imputées, sera disponible dans le futur (IAS 12.24). Ce test de recouvrabilité doit être réalisé à la fin de chaque période de reporting.

Les actifs d'impôt différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée des comptes bancaires disponibles à vue et des comptes bloqués donnés en garantie pour une durée inférieure à 12 mois.

- Clients et comptes rattachés

Le groupe commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. Il évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients qui sont majoritairement des grands groupes publics ou privés.

La méthode d'évaluation retenue combine une analyse de l'ancienneté des comptes clients (pourcentage de dépréciation variant selon l'ancienneté) avec des estimations de la Direction réalisées au cas par cas. Les travaux réalisés dans le cadre de l'application d'IFRS 9 avec en particulier la prise en compte des éléments prospectifs n'a pas fait ressortir de perte significative non comptabilisée par rapport à la méthode appliquée.

D'autre part, les éventuels litiges techniques avec certains clients font l'objet d'une provision pour risques.

Le groupe à travers la société Dalet Italia procède à l'affacturage d'une partie de ses créances.

Le contrat d'affacturage de nature « reverse factoring » ne concerne qu'un client pour lequel il est prévu la cession de l'intégralité des créances.

La société d'affacturage prend en charge le recouvrement des créances et en assume le risque de non recouvrement sans possibilité de recours vis-à-vis de Dalet Italia, octroyant un droit de tirage à hauteur des créances cédées. Ce contrat dit « pro soluto » est déconsolidant pour les créances relatives à des prestations réalisées. Les créances clients cédées et réglées par la banque sont sorties du bilan, celles non payées sont comptabilisées en « autres débiteurs ».

Au 31 décembre 2018, le total des créances déconsolidées s'élève à 980 milliers d'euros.

- Provisions à court terme

Les obligations du groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme « IAS 37 : Provisions, passifs éventuels, et actifs éventuels ».

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

- Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes de cession sont inscrits dans les réserves consolidées.

- Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est déterminé sur la base du résultat consolidé ramené au nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les bons ou options de souscription d'actions et actions gratuites attribués.

- Chiffre d'affaires

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients - Norme applicable au 1er janvier 2018.

Dalet conçoit des logiciels de gestion de contenu numérique audio et vidéo destinés aux diffuseurs Radio et Télévision, et plus généralement tous les producteurs de médias. Son chiffre d'affaires est composé principalement de ventes de licences, matériels, services de support et d'intégration.

Les licences octroyées par Dalet sont dites « statiques » et n'ouvrent droit qu'à la propriété intellectuelle telle qu'elle existe à la date à laquelle la licence est attribuée.

La norme IFRS 15 constitue le nouveau cadre de référence permettant de déterminer le mode de comptabilisation des produits selon l'exécution des obligations de performance. Elle remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, notamment IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 – Contrats de construction et leurs interprétations. Le Groupe a adopté IFRS15 selon la méthode rétrospective simplifiée. Par conséquent, l'information présentée pour 2017 n'a pas été retraitée. Au regard des travaux d'analyse qui ont été menés et qui sont résumés ci-après, l'application d'IFRS 15 est sans impact significatif sur les capitaux propres d'ouverture, l'état de situation financière et le compte de résultat consolidés au 31 décembre 2018.

Dalet réalise une analyse de ses transactions et de ses principaux contrats au regard des cinq étapes décrites par la norme.

- Identification du contrat - modification de contrat

Les pratiques commerciales en place au sein du groupe permettent l'identification des contrats ainsi que les modifications éventuelles conformément à la nouvelle norme.

- Identification des obligations de performance

Le niveau d'analyse des contrats mis en place par le groupe permet d'identifier les obligations distinctes. Ces obligations sont assimilées aux obligations de performance au sens de la nouvelle norme. En ce qui concerne les contrats combinant des ventes de licences et des services d'intégration complexe, l'obligation de performance est considérée comme unique. Les services de support font l'objet d'un contrat spécifique et constituent toujours une obligation de performance distincte.

- Détermination du prix de transaction/Modification du prix de transaction

Le montant du prix de transaction est déterminé de manière ferme au moment de l'acceptation de la proposition commerciale émise par Dalet. Dans les contrats de « type projet » les prestations d'installation sont au forfait.

Le groupe ne pratique pas de contrepartie variable. Les modifications éventuelles du prix de transaction liées au contrat, dès lors qu'il ne s'agit pas de biens ou services distincts de la commande d'origine, se matérialisent par des commandes additionnelles. Elles sont intégrées au contrat existant comme un complément du prix de transaction alloué aux différentes natures de prestations dès lors qu'elles ne constituent pas un contrat différent.

- Répartition du prix de la transaction entre les obligations de prestation

L'offre commerciale permet l'allocation du prix aux différentes obligations de prestation et de performance conformément aux exigences de la norme. Le cas échéant, les remises commerciales sont affectées à chaque nature de prestation. Il n'existe pas de remise globale non allouée. Des statistiques internes sur les taux de remise pratiqués par clients, en fonction des modes de distribution et de la nature des prestations, permettent de démontrer que les prix de vente sont homogènes pour des prestations comparables. A défaut, en cas d'écart de prix significatif, il est procédé à une réallocation du prix en fonction des obligations de performance.

- Obligations de prestations remplies et comptabilisation du chiffre d'affaires

La méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

Pour les contrats de type « projets », le chiffre d'affaires relatif aux licences et services d'intégration est comptabilisé à l'avancement car le groupe crée un système personnalisé dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de la prestation.

Ces contrats comprennent un échéancier de facturation qui ne correspond pas forcément à l'atteinte des jalons techniques. Les conditions contractuelles et les dispositions législatives confèrent au groupe un droit exécutoire à paiement pour toutes les prestations réalisées à date.

Le groupe utilise la méthode de l'avancement par les coûts qui est jugée la plus pertinente. Le pourcentage d'avancement est fondé sur les coûts encourus à la date considérée par rapport à l'estimation totale des coûts à terminaison du contrat qui est périodiquement révisée. Les coûts d'exécution des contrats sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Une provision pour contrat déficitaire est constituée s'il est probable que les coûts d'exécution seront supérieurs aux avantages y afférent.

Pour les contrats de « support », le chiffre d'affaires est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

Pour les ventes de matériel et de licences seules, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison ou lors de la mise à disposition des droits d'utilisation.

- Coûts marginaux d'obtention des contrats

Dans certains cas, des commissions sont versées à des intermédiaires pour l'obtention de contrats. Celles-ci sont établies sur la durée de la relation commerciale si celle-ci excède un an. S'agissant des commissions sur les contrats de support, ces dernières seront capitalisées dès lors que leur impact sera jugé significatif.

- Activités de revente (agent ou principal)

Dans le cadre de ses contrats, le groupe peut être amené à revendre du matériel, des logiciels, de la maintenance et d'autres services achetés à des fournisseurs tiers. Généralement, le groupe agit pour son propre compte car il obtient le contrôle du matériel, des logiciels ou des services avant de les transférer au client, conserve la responsabilité première d'exécution de l'ensemble des prestations, fixe le prix des biens ou services. Dans ce cas, les transactions (achat et revente) sont présentées sur une base brute dans le compte de résultat.

- Composantes de financement

Si le délai de paiement attendu entre la date de comptabilisation du chiffre d'affaires et la date de paiement par le client est supérieur à 12 mois, le groupe détermine si un avantage de financement a été accordé au client et lorsqu'il apparaît significatif, le comptabilise séparément du chiffre d'affaires.

- Information additionnelle relative à l'application de la norme IFRS 15 à voir NOTE 17 : Chiffre d'affaires et NOTE 7 : Clients.

Concernant l'état de la situation financière :

- Montant des factures à établir (FAE) comprises dans les créances clients
- Crédit client moyen exprimé en nombre de jours du chiffre d'affaires

Concernant le compte de résultat :

- Ventilation du chiffre d'affaires selon le mode de comptabilisation des produits
- Impact de la méthode à l'avancement sur le chiffre d'affaires
- Impact de la variation des produits constatés d'avance sur le chiffre d'affaires « Support »
- Reste à reconnaître en chiffre d'affaires sur les contrats en cours par nature de prestation et par échéances

- Instruments financiers

La norme IFRS 9 établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs et de passifs financiers. Ces principes ont remplacé à compter du 01/01/2018, ceux de la norme IAS 39, IFRS 9 introduit notamment les changements suivants :

- nouvelles dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposant désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des actifs financiers ;
- nouveau modèle de dépréciation ne se fondant plus sur les pertes de crédit avérées mais sur les pertes de crédit attendues ;
- nouvelles dispositions relatives à la comptabilité de couverture hors opérations de macro-couverture

Une analyse détaillée du modèle de dépréciation des actifs financiers et notamment des créances clients a été effectuée.

Le groupe a opté pour la méthode simplifiée proposée par IFRS 9 pour les dispositions relatives aux créances commerciales. L'étude de l'impact des pertes constatées sur les créances, ainsi que les éléments prospectifs n'ont pas fait ressortir de perte significative complémentaire à comptabiliser par rapport au modèle précédemment utilisé.

Le groupe n'a pas identifié de modification significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers au titre de l'application d'IFRS 9 .

### **6.2.2. Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture**

#### **6.2.2.1. Faits caractéristiques :**

Néant.

#### **6.2.2.2. Événements postérieurs à la clôture :**

Néant.

## 6.3. NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 1 : Goodwill

Le goodwill figurant au bilan du groupe concerne les sociétés Dalet Italia acquise en 2010 pour 1.948 milliers d'euros et AmberFin acquise le 6 avril 2014 pour 4.401 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>5 476</b>	<b>5 604</b>
Ecart de conversion	-29	-128
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>5 447</b>	<b>5 476</b>

Dalet a procédé à la clôture de l'exercice à la comparaison entre la valeur recouvrable des Goodwill sur la base de l'appréciation de leur valeur d'utilité et leur valeur comptable. Ainsi, des tests de perte de valeur ont été pratiqués sur l'ensemble du périmètre représentant l'UGT unique par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des comparables boursiers.

La projection des flux de trésorerie a été établie à partir des prévisions les plus récentes approuvées par la direction pour les trois prochaines années recouvrant l'activité du Groupe.

Les éléments de rentabilité prévisionnels du modèle sont la marge opérationnelle et la marge brute. Ils s'inscrivent dans la trajectoire d'amélioration de la productivité engagée par le Groupe.

Les autres facteurs retenus pour la modélisation sont :

- Taux d'actualisation retenue : 10,4 %
- Taux de croissance à l'infini : 1 %

L'analyse de sensibilité pratiquée en faisant varier le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini de 0,5 point n'a pas fait apparaître de perte de valeur par rapport aux actifs testés :

		Taux de croissance long terme		
		0,5%	1,0%	1,5%
Taux	<b>10,0%</b>	néant	néant	néant
d'actualisation	<b>10,5%</b>	néant	néant	néant
	<b>11,0%</b>	néant	néant	néant

Le Groupe a complété ces tests de sensibilité en faisant varier les hypothèses du modèle économique. La marge d'impairment est suffisante pour que les résultats ne révèlent pas de perte de valeur.

## ***NOTE 2 : Immobilisations incorporelles***

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18				31-déc.-17			
	Logiciels	Marques	Frais de développement	Total	Logiciels	Marques	Frais de développement	Total
<b>Valeurs brutes</b>								
Au 1er janvier	615	277	31 332	<b>32 225</b>	590	287	28 341	<b>29 219</b>
Augmentations	19			<b>19</b>	26			<b>26</b>
Actifs générés en interne			3 818	<b>3 818</b>			3 055	<b>3 055</b>
Effets des variations de change	0	-2	-14	<b>-16</b>	-1	-10	-64	<b>-75</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>634</b>	<b>275</b>	<b>35 135</b>	<b>36 045</b>	<b>615</b>	<b>277</b>	<b>31 332</b>	<b>32 225</b>
<b>Amortissements</b>								
Au 1er janvier	559		26 632	<b>27 190</b>	520		23 325	<b>23 845</b>
Dotations aux immobilisations	35		3 756	<b>3 790</b>	40		3 340	<b>3 380</b>
Effets des variations de change	0		-12	<b>-12</b>	-1		-33	<b>-34</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>594</b>		<b>30 375</b>	<b>30 969</b>	<b>559</b>		<b>26 632</b>	<b>27 190</b>
<b>Valeurs nettes</b>								
Au 1er janvier	57	277	4 701	<b>5 034</b>	70	287	5 017	<b>5 375</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>41</b>	<b>275</b>	<b>4 760</b>	<b>5 076</b>	<b>57</b>	<b>277</b>	<b>4 701</b>	<b>5 034</b>

Les actifs générés en interne correspondent à l'activation des projets de développement.

### ***NOTE 3 : Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18					31-déc.-17				
	Travaux et agencements	Matériel informatique	Matériel de transport	Mobilier	Total	Travaux et agencements	Matériel informatique	Matériel de transport	Mobilier	Total
<b><u>Valeurs brutes</u></b>										
Au 1er janvier	1 146	2 670	117	429	4 361	1 128	2 560	152	424	4 264
Augmentations	61	313	0	13	387	156	293	10	62	521
Sorties	-55	-406	-54	-2	-518	-107	-112	-43	-46	-307
Effets des variations de change	-23	-14	-1	-3	-41	-31	-72	-2	-12	-116
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 128</b>	<b>2 563</b>	<b>61</b>	<b>437</b>	<b>4 189</b>	<b>1 146</b>	<b>2 670</b>	<b>117</b>	<b>429</b>	<b>4 361</b>
<b><u>Amortissements</u></b>										
Au 1er janvier	508	2 224	81	264	3 075	423	2 129	105	274	2 931
Décalage ouverture clôture		0			0					
Dotations aux immobilisations	147	266	10	25	448	133	255	19	25	432
Sorties	-55	-386	-34	-2	-478	-37	-110	-43	-29	-219
Effets des variations de change	-11	-18	-1	-3	-32	-11	-51	-1	-6	-70
<b>Au 31 décembre</b>	<b>589</b>	<b>2 085</b>	<b>56</b>	<b>284</b>	<b>3 014</b>	<b>508</b>	<b>2 224</b>	<b>81</b>	<b>264</b>	<b>3 075</b>
<b><u>Valeurs nettes</u></b>										
Au 1er janvier	638	446	36	165	1 286	705	431	46	151	1 333
<b>Au 31 décembre</b>	<b>539</b>	<b>478</b>	<b>5</b>	<b>153</b>	<b>1 176</b>	<b>638</b>	<b>446</b>	<b>36</b>	<b>165</b>	<b>1 286</b>

### ***NOTE 4 : Actifs financiers à long terme***

Les actifs financiers à long terme se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Dépôts et garanties sur locaux loués	149	163
Autres dépôts et cautionnements	241	186
<b>Total</b>	<b>390</b>	<b>349</b>

### ***NOTE 5 : Disponibilités bloquées à long terme***

Les disponibilités bloquées à plus d'un an sont constituées de comptes bloqués ou de SICAV de trésorerie nanties en garantie d'opérations bancaires.

## ***NOTE 6 : Autres actifs non courants***

Les autres actifs non courants se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Avances aux salariés	71	92
Autres créances sociales	0	0
TVA sur créances irrécouvrables	10	10
Crédits d'impôt	1 869	2 054
Autres créances d'impôt	0	76
Divers	103	111
<b>Total</b>	<b>2 053</b>	<b>2 343</b>

Les crédits d'impôts correspondent majoritairement à du Crédit Impôt Recherche en attente de remboursement.

## ***NOTE 7 : Clients***

Le détail du poste client est le suivant :

(en milliers d'euros)	31-Dec-18	31-Dec-17
Créances Clients	15 344	13 264
Facture à établir	4 941	4 892
<i>Provisions</i>	-548	-333
<b>Total</b>	<b>19 746</b>	<b>17 823</b>

Compte tenu des délais de paiements accordés par le Groupe, la valeur nominale des créances clients reflète leur juste valeur.

### **Délais de règlement**

Le Groupe calcule les délais moyens de paiement selon la méthode de l'apurement (roll back method).

Il s'établit à 74 jours en 2018, identique à la valeur calculée en 2017.

## **NOTE 8 : Autres débiteurs**

Les autres comptes débiteurs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Créances sociales	42	36
Créances fiscales	146	111
Charges constatées d'avance	1 138	1 072
Créances cédées au Factor	1 485	
Dépôts et cautionnements	69	33
Divers	9	35
<b>Total</b>	<b>2 890</b>	<b>1 288</b>

## **NOTE 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » s'élève à 6 407 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 6 528 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Un reclassement est effectué dans « les disponibilités bloquées à long terme » selon l'échéancier prévisionnel suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18		31-déc.-17	
	< 1 an	> 1 an	< 1 an	> 1 an
Comptes bloqués en garantie de cautions bancaires		14		14
SICAV nanties en garantie de cautions bancaires		67		403
Comptes bancaires	6 048		6 492	
SICAV gagées	360		36	
<b>Trésorerie et équivalent trésorerie</b>	<b>6 407</b>		<b>6 528</b>	
<b>Disponibilités bloquées à long terme</b>		<b>81</b>		<b>417</b>

## **NOTE 10 : Capitaux propres**

Au 31 décembre 2018, le capital de Dalet est représenté par 3.594.400 actions (catégories A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

Composition du Capital	31-Dec-18	31-Dec-17
<b>Actions de catégorie A ( actions ordinaires)</b>	<b>3 593 680</b>	<b>3 593 680</b>
<b>Actions de catégorie B</b>	<b>720</b>	<b>720</b>
<b>Capital ( en euros )</b>	<b>7 188 800</b>	<b>7 188 800</b>

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions**

Il n'existe pas de plan d'attribution de stock-options en cours de validité.

- **Plans d'attribution d'actions gratuites**

Plan d'attribution gratuite d'actions en cours

***Conseil d'administration du 9 avril 2015***

Usant de ses délégations dans le respect de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2014, le Conseil d'Administration en date du 9 avril 2015, a décidé l'attribution de trois mille (3.000) actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 300.000 actions ordinaires de catégorie A en fonction d'objectifs de cours du titre.

En date du 21 septembre 2017, le président a constaté la réalisation des conditions d'attribution de 720 actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 72.000 actions ordinaires. La création des 720 titres de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros a entraîné une augmentation de capital de 1.440 euros. Il reste au 31 décembre 2018 un total de 2.280 titres de catégorie B potentiellement à émettre.

Le capital potentiel au 31 décembre 2018 se résume de la façon suivante :

**31 déc. 2018**

Nombre d'actions ordinaires A	3 593 680
Actions gratuites ordinaires en attente d'attribution définitive	0
Actions gratuites potentielles par transformation maximale des B en A	300 000
Actions auto détenues au 31 déc. 2018	8 749
<b>Total à créer</b>	<b>291 251</b>
<b>Total potentiel</b>	<b>3 884 931</b>

Etant donné le total des actions potentielles à créer, la dilution totale maximale au 31 décembre 2018 (rapport du nombre de titres pouvant être créés sur le nombre de titres composant le capital) est de 8,1 %.

Synthèse des attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

### *Actions de catégorie A*

<b>Conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Assemblée Générale</b>	<b>Actions attribuées</b>	<b>Cours à la date d'attribution</b>	<b>Valorisation</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Actions acquises au 31 déc. 2017</b>
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	26 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57 572
22 mai 2012	26 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110 000
22 mai 2012	26 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34 000

Trois plans d'attribution gratuite d'actions de catégorie A concernent historiquement les administrateurs :

<b>Date du conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Nombre total d'actions attribuées</b>	<b>actions attribuées avec clause de performance</b>	<b>actions attribuées ou pour lesquelles les conditions de performance sont remplies au 31 déc. 2018</b>
31 août 2010	64 000	64 000	63 358
26 avril 2011	58 000	26 000	57 572
22 mai 2012	44 000	44 000	44 000

### *Actions de catégorie B*

<b>Conseil d'administration (attribution)</b>	<b>Assemblée Générale</b>	<b>Actions attribuées</b>	<b>Cours à la date d'attribution</b>	<b>Valorisation</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Actions acquises au 31 déc. 2018</b>
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

- **Actions propres**

Au 31 décembre 2018, la société détient 8 749 actions propres.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2018	8 130
Titres achetés dans l'exercice :	16 102
Titres vendus dans l'exercice :	15 483
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2018 :	8 749
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2018 :	3 593 680

### **NOTE 11 : Dettes financières à long terme**

Les dettes financières à long terme de 2.747 milliers d'euros sont constituées de divers emprunts bancaires pour leur part à plus d'un an d'échéance. Les dettes financières se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
BPI avec différé de remboursement	406	1 490	420	2 316
BPI à taux 0%	63	275		338
Autres emprunts bancaires	665	562		1 228
Emprunts auprès des établissements de créd	1 135	2 327	420	3 882
Concours bancaires	483			483
Factor	0			0
<b>Total</b>	<b>1 618</b>	<b>2 327</b>	<b>420</b>	<b>4 365</b>

(en milliers d'euros)	31-déc.-17			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
BPI avec différé de remboursement	406	1 156	160	1 722
BPI à taux 0%	81	378		459
Autres emprunts bancaires	731	856		1 588
Emprunts auprès des établissements de créd	1 219	2 390	160	3 769
Concours bancaires	160			160
Factor	410			410
<b>Total</b>	<b>1 789</b>	<b>2 390</b>	<b>160</b>	<b>4 339</b>

BPI : Bpifrance un organisme français de financement et de développement des entreprises.  
Les emprunts bancaires ont évolué de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Au 1er janvier</b>	<b>3 769</b>	<b>4 154</b>
(+) Encaissement	1 400	1 020
(-) Remboursement	-1 270	-1 411
Variation des intérêts courus	-11	13
Ecarts de conversion	-5	-6
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3 882</b>	<b>3 769</b>

### **NOTE 12 : Provisions à long terme**

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	Augmentation	Diminution	Autres	Ecart de conversion	31-déc.-18
<b>Provisions à long terme</b>	<b>733</b>	<b>77</b>	<b>-81</b>	<b>-47</b>	<b>1</b>	<b>683</b>
dont provisions :						
Engagements de retraite	707	75	-65	-47	1	671
TVA sur créances irrécouvrables	10					10
Autres risques	15	2	-15		0	2

### **NOTE 13 : Provisions à court terme**

L'évolution des provisions à court terme au cours de l'exercice s'explique ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	Augmentation	Diminution	31-déc.-18
<b>Provisions à court terme</b>	<b>609</b>		<b>-600</b>	<b>9</b>
dont provisions :				
Litiges liés aux salariés	9			9
Litige commercial	600		-600	0
Autres risques				

La diminution correspond à une reprise de provision suite au règlement d'un litige soldé au cours de l'exercice.

### **NOTE 14 : Dettes financières à court terme**

Les dettes financières à court terme s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Concours bancaires	483	160
Emprunts bancaires	1 135	1 219
Factor	0	410
<b>Total</b>	<b>1 618</b>	<b>1 789</b>

### **NOTE 15 : Dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Dettes sociales	4 199	4 088
Dettes fiscales	373	495
<b>Total</b>	<b>4 572</b>	<b>4 583</b>

### **NOTE 16 : Autres créateurs**

Les autres créateurs se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<i>Produits constatés d'avance - Autres (PC)</i>	13	
<i>Produits constatés d'avance - Support (PC)</i>	5 809	5 372
<i>Produits constatés d'avance - Projets (PC)</i>	5 336	5 102
Produits constatés d'avance	11 158	10 474
Avances reçues sur commandes	891	890
Divers	0	5
<b>Total</b>	<b>12 049</b>	<b>11 369</b>

Pour le support, les contrats sont facturés d'avance, généralement pour une période de douze mois. Le chiffre d'affaires est reconnu « prorata temporis », un produit constaté d'avance étant comptabilisé pour la période restant à préster.

Pour les projets, l'application du pourcentage d'avancement selon la méthode retenue par le Groupe pour reconnaître le chiffre d'affaires conduit à comptabiliser un produit constaté d'avance lorsque la facturation excède le chiffre d'affaires.

Les avances reçues sur commande sont des règlements reçus sans qu'une facture n'ait été émise.

## **6.4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

### **NOTE 17 : Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18		31-déc.-17	
Edition de logiciels	33 714	61%	30 746	60%
Licences	15 678	28%	13 519	26%
Maintenance - Support	18 037	32%	17 227	34%
Services	13 480	24%	12 225	24%
Matériels	8 422	15%	8 081	16%
<b>Total</b>	<b>55 617</b>	<b>100%</b>	<b>51 052</b>	<b>100%</b>

L'analyse par zone géographique d'implantation du client final donne la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31-Dec-18		31-Dec-17	
Europe	23 230	42%	20 701	41%
dont France	5 880		6 175	
dont Italie	6 975		5 905	
Amériques	22 347	40%	20 700	41%
Afrique Moyen-Orient	3 171	6%	2 384	5%
Asie Océanie	6 870	12%	7 266	14%
<b>Total</b>	<b>55 617</b>	<b>100%</b>	<b>51 052</b>	<b>100%</b>

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » applicable à compter du 1er janvier 2018 prévoit un certain nombre d'information complémentaires.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du chiffre d'affaires réalisé entre les projets et le support.

(en milliers d'euros)	31-Dec-18 12 mois
Chiffre d'affaires Support & autres	20 212
Chiffre d'affaires Projets	35 405
<i>Projets comptabilisés à l'avancement</i>	23 979
<i>Projets comptabilisés à la livraison</i>	11 426
Chiffres d'affaires Total	<b>55 617</b>

Le chiffre d'affaires projets de 35.405 milliers d'euros comprend toutes les natures de ventes, les logiciels et les services associés, mais également du hardware, de la prestation de formation, remboursements de frais de mission etc.

Parmi ces projets, ceux éligibles à la comptabilisation à l'avancement représentent 23.979 milliers d'euros.

#### **Projets comptabilisés selon la méthode de l'avancement**

(en milliers d'euros)	31-Dec-18 12 mois
Projets comptabilisés à l'avancement	23 979
<i>dont prestations reconnues à la livraison</i>	6 599
<i>dont prestations reconnues à l'avancement</i>	17 380

Parmi les 23.979 milliers d'euros de projets éligibles à la méthode à l'avancement, 6.599 milliers d'euros correspondent à des prestations reconnues à la facturation (livraison de HW, prestation de training, ...). La part du chiffre d'affaire évaluée selon la méthode de l'avancement représente 17.380 milliers d'euros.

## Projets restant à facturer

Ce tableau présente les prévisions de chiffre d'affaires à reconnaître en 2019 et au-delà pour les projets en cours d'exécution au 31 décembre 2018.

(en milliers d'euros)	31-Dec-19 12 mois	au-delà
Projets comptabilisés à l'avancement	11 756	2 160
Prestations reconnues à l'avancement	9 171	2 068

Ne sont prises en compte que les commandes fermes, les commandes prévisionnelles ou postérieures à la date de clôture sont exclues. Ces données sont obtenues à partir de la compilation des données individuelles des projets existants dans les outils de reporting du groupe. Ce sont des prévisions qui par essence comportent un niveau d'incertitude.

## Chiffre d'affaires support

Le support est ajusté « prorata temporis » en fonction des prestations effectuées. Le support étant généralement facturé d'avance sur la base de contrats annuels, il en découle l'inscription au passif d'un produit constaté d'avance.

Rapprochement entre la facturation et le chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31-Dec-18 12 mois
Facturation prestations de Support	18 520
PCA support au 31/12/2017	5 505
PCA support au 31/12/2018	-6 115
Ecart de change	127
Chiffre d'affaires Support	<b>18 037</b>

### **NOTE 18 : Marge Brute**

La Marge Brute se définit comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Le coût des ventes comporte :

- les achats liés aux ventes de matériels (achats de hardware, coûts de transport, services d'installation ou d'assistance, logiciels tiers...),
- les charges de personnels des équipes intervenant dans la mise en œuvre des solutions (gestion de projet, formation, ...),
- les coûts directs (sous-traitance, frais de voyages et déplacement, ...)

- une quote-part de frais généraux et d'amortissements.

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>55 617</b>	<b>51 052</b>
<b>Coût des ventes</b>	<b>-24 304</b>	<b>-22 307</b>
Achats de matériels et services associés	-6 715	-6 432
Charges de personnel	-11 150	-10 399
Autres charges	-6 439	-5 476
<b>Marge brute</b>	<b>31 313</b> <b>56%</b>	<b>28 744</b> <b>56%</b>

#### **NOTE 19 : Frais de Recherche et Développement**

Les frais de Recherche et Développement se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-Dec-18	31-Dec-17
Charges de personnel nettes des subventions	-10 280	-8 854
Autres charges	-2 870	-2 665
<b>Frais engagés sur la période</b>	<b>-13 150</b>	<b>-11 520</b>
Frais de développement immobilisés sur la période	3 818	3 055
Amort. des frais de développement et de logiciels	-3 932	-3 504
<b>Total</b>	<b>-13 264</b>	<b>-11 968</b>

L'impact de l'activation des frais de Recherche et Développement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Frais de développement immobilisés sur la période	3 818	3 055
Dotation aux amortissements	-3 461	-3 042
<b>Impact sur le résultat opérationnel courant</b>	<b>357</b>	<b>12</b>
Impôts différés	-37	-47
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>320</b>	<b>-35</b>

## **NOTE 20 : Frais de marketing et de ventes**

Les frais de marketing et de ventes se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Charges de Personnel	-5 223	-5 161
Salons et autres charges	-2 646	-2 428
Déplacements missions réception	-1 121	-1 109
Commissions sur ventes	-719	-554
Charges nettes pour risques commerciaux *	-228	-109
<b>Total</b>	<b>-9 937</b>	<b>-9 361</b>

(\*) : provisions pour dépréciations et risques clients, nettes des reprises.

## **NOTE 21 : Frais généraux et administratifs.**

Les frais de généraux et administratifs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Charges de Personnel	-3 455	-3 300
Honoraires et intermédiaires	-1 111	-896
Autres charges	-865	-836
<b>Total</b>	<b>-5 431</b>	<b>-5 032</b>

## **NOTE 22 : Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Immobilisations incorporelles	3 790	3 380
<i>logiciels externes</i>	35	40
<i>frais de développement et logiciels</i>	3 756	3 340
Immobilisations corporelles	448	432
<b>Total</b>	<b>4 239</b>	<b>3 813</b>

### ***NOTE 23 : Dotations aux provisions nettes des reprises***

Les dotations et les reprises s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Risque clients et autres	2	3
<i>Dotations</i>	-2	-8
<i>Reprises</i>	4	11
Dépréciations clients	-228	-119
<i>Dotations</i>	-397	-206
<i>Reprises</i>	169	87
<b>Total</b>	<b>-226</b>	<b>-115</b>

### ***NOTE 24 : Charges et Produits financiers***

Le coût de l'endettement financier brut est constitué pour l'intégralité de frais financiers.

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	312	133
Coût de l'endettement financier brut	-126	-140
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>185</b>	<b>-7</b>
Autres produits et charges financiers	53	-370
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>-377</b>

Les produits de trésorerie correspondent à la part « financement » de certains contrats assortis de facilités de règlement.

Les autres produits et charges financiers relèvent principalement de pertes et gains de change.

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Perte de change	-369	-692
Gain de change	426	326
Autres produits et charges	-4	-4
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>-370</b>

## **NOTE 25 : Impôt sur les résultats**

L'impôt sur les résultats constaté au compte de résultat se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
Produit (Charge) d'impôt exigible	-420	-184
Retenue à la source	-33	-110
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-199	-141
<i>Impôts</i>	<i>-651</i>	<i>-435</i>
Impôts différés sur frais de développement	19	22
Impact de l'activation des déficits fiscaux		-339
Autres impôts différés	86	-3
<i>Impôts différés</i>	<i>105</i>	<i>-320</i>
<b>Total</b>	<b>-547</b>	<b>-754</b>

Les impôts différés actifs et passifs figurant au bilan consolidé se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Impôts différés actif</b>		
Déficits imputables	0	0
Autres différences temporaires	179	58
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>58</b>
<b>Impôts différés passif</b>		
Activation des frais de développement	406	369
Incorporels AmberFin	122	178
Autres différences temporaires	-41	
<b>Total</b>	<b>486</b>	<b>548</b>

L'impôt différé passif est lié à l'activation des frais de développement d'une part, et à l'enregistrement à l'actif de la marque et des logiciels évalués dans l'acquisition d'AmberFin d'autre part. Il se calcule au taux en vigueur dans la filiale où sont constatés ces actifs incorporels, sur la base des montants activés nets des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice.

## 6.5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### **NOTE 26 : Compte de Résultat par nature, marge brute commerciale, EBITDA.**

La Marge brute commerciale se définit comme la différence entre le chiffre d'affaires et les achats de matériels et services associés liés aux ventes de matériels : achats de hardware, couts de transport, services d'installation ou d'assistance, logiciels tiers...

(en milliers d'euros)	31-déc.-18	31-déc.-17
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>55 617</b>	<b>51 052</b>
Achats de matériels et services associés	-6 715	-6 432
<b>Marge brute commerciale</b>	<b>48 902</b>	<b>44 620</b>
Taux de marge	87,9%	87,4%
Autres achats externes	-15 092	-13 209
Charges de personnel	-26 526	-24 901
Impôts et taxes	-217	-199
Autres produits et charges d'exploitation	78	0
<b>EBITDA</b>	<b>7 146</b>	<b>6 311</b>
Dotations aux amortissements & provisions nettes des reprises	-4 465	-3 928
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>2 681</b>	<b>2 383</b>

### **NOTE 27 : Gestion des risques financiers liés aux instruments financiers**

#### Risque de crédit

Créances clients échues non dépréciées :

(en milliers d'euros)	2018	2017
<b>Créances non échues et non dépréciées</b>	<b>14 847</b>	<b>12 977</b>
Créances échues depuis moins de 60 jours	3 224	3 000
Créances échues depuis plus de 60 jours	1 489	1 638
<b>Créances échues et non dépréciées</b>	<b>4 713</b>	<b>4 638</b>
Montants bruts des créances dépréciées	734	540
Pertes de valeur comptabilisées	548	333
<b>Valeur Nette des créances dépréciées</b>	<b>186</b>	<b>207</b>
<b>Créances clients nettes des pertes de valeurs</b>	<b>19 746</b>	<b>17 823</b>

Les créances clients non dépréciées ne présentent pas de risque justifiant une provision. Les clients sont majoritairement des grands noms des Groupes de Médias, publics ou privés, répartis dans différentes zones géographiques. L'appréciation du risque de crédit sur les créances commerciales est revue régulièrement.

### Risque de liquidité

Le groupe dispose au 31 décembre 2018 d'une trésorerie de 6.407 milliers d'euros contre 6.528 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les ressources financières à court terme (endettement financier négatif) s'élèvent à 4.789 milliers d'euros au 31 décembre 2018, un niveau comparable à celui de 2017.

### Risque de taux

Les valeurs des actifs financiers et des dettes financières au 31 décembre 2018 ne sont pas susceptibles de générer un risque de taux significatif.

Les actifs financiers sont constitués de placements en produits monétaires offrant peu de volatilité des taux.

### Risque de change

La sensibilité du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant à une variation de 10 % des principales devises ayant un impact sur les comptes du groupe se résume ainsi :

Impact d'une variation de 10% de la devise		USD		NIS
à la baisse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	-3,5%	-1 964	-0,1%	-64
Résultat opérationnel courant	-23,5%	-630	36,9%	989
à la hausse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	3,9%	2 161	0,1%	71
Résultat opérationnel courant	25,9%	694	-40,6%	-1 088

### NOTE 28 : Déficits fiscaux

Les déficits fiscaux des principales filiales du groupe se décomposent comme suit :

( milliers d'euros)	Total	Dalet	Dalet UK Ltd
<b>TOTAL au 31 dec 2018</b>	<b>45 097</b>	<b>31 100</b>	<b>13 997</b>

Ces déficits reportables sans limite dans le temps sont assortis de règles d'imputation en limitant les possibilités d'imputation au cours d'un exercice donné.

Les déficits de Dalet SA ainsi que ceux de Dalet UK ne sont pas activés compte tenu du degré d'incertitude existant sur la réalisation des résultats futurs

### **NOTE 29 : Instruments Financiers**

Le groupe n'utilise pas d'instrument financier dans le cadre de sa gestion du risque de taux. A ce titre, il n'existe pas de contrepartie des placements de trésorerie.

Par ailleurs, le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

#### **Ventilation des instruments financiers par catégorie**

La répartition au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en milliers d' euros)	31/12/2018				31/12/2017			
	Evaluation au cout historique	Evaluation en fair value par résultat	Evaluation en fair value par OCI	Total Bilan	Evaluation au cout historique	Evaluation en fair value par résultat	Evaluation en fair value par OCI	Total Bilan
<b>Actifs non courants</b>								
Autres actifs financiers non courants	2 760			2 760	3 109			3 109
Instruments dérivés non courants				néant				néant
<b>Actifs courants</b>								
Clients et comptes rattachés	19 746			19 746	17 823			17 823
Instruments dérivés courants				néant				néant
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	6 649			6 649	6 564			6 564

### **NOTE 30 : Effectifs**

Les effectifs du groupe se décomposent comme suit :

Total personnel équivalent temps plein moyen	2018	2017
----------------------------------------------	------	------

Salariés	361	327
VIE (Business France)	12	14
Stagiaires	2	1
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>342</b>

Total personnel équivalent temps plein au 31 décembre	2018	2017
-------------------------------------------------------	------	------

Salariés	353	334
VIE (Business France)	13	12
Stagiaires	1	1
<b>Total</b>	<b>367</b>	<b>347</b>

### **NOTE 31 : Engagements hors bilan**

Nous n'avons pas connaissance d'engagements hors bilan significatifs en dehors de ceux présentés ci-dessous :

**1/ Engagement hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé : néant**

**2/ Engagement hors bilan liés au financement de la société.**

**Engagements donnés :**

Les contrats de prêt souscrits pour le financement des acquisitions de Dalet Italia et AmberFin ont fait l'objet de prises de garanties de la part des banques prêteuses sous la forme d'un nantissement du fonds de commerce de Dalet à hauteur de 2.040 milliers d'euros.

### **3/ Engagement hors bilan liés aux opérations**

#### **Engagements donnés**

Au 31 décembre 2018, les cautions bancaires émises dans le cadre des opérations du groupe représentent 123 milliers d'euros.

<b>Date d'échéance</b>	<b>Montant des garanties</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Moins d'un an</li><li>• Plus d'un an</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 90 milliers d'euros</li><li>• 33 milliers d'euros</li></ul>

#### **Engagements reçus**

Néant.

#### ***NOTE 32 : Relations avec les parties liées***

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées directement ou indirectement au Groupe, ainsi que les entités qui y détiennent directement ou indirectement une participation.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément à la norme IAS 24 sans mettre en évidence d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2018.

La liste des sociétés consolidées du Groupe Dalet est présentée dans la note 6.2.1 « Périmètre de consolidation ». Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

#### **Rémunérations des dirigeants**

Le montant global des rémunérations allouées aux mandataires sociaux incluant les avantages en nature ainsi que les charges comptabilisées au titre de paiements fondés sur des actions (IFRS 2) se décomposent ainsi :

<b>Rémunération des dirigeants ( en milliers d'euros)</b>		<b>2017</b>	<b>2018</b>
David LASRY - PDG	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	277 15 <b>292</b>	225 15 <b>240</b>
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	232 10 <b>242</b>	224 15 <b>239</b>
Salomon ELHADAD - administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	271 15 <b>285</b>	251 15
Michael ELHADAD - administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	267 15 <b>282</b>	248 15
Windcrest Partner - administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>		néant
John Pinto - administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>		néant
Anna Mae Sokusky - administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	7 <b>7</b>	7
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>S/Total</b>	219 10 <b>229</b>	213 0
	Rémunération Attribution d'actions gratuites (IFRS 2 ) <b>TOTAL</b>	1 273 64 <b>1 338</b>	1 167 59 <b>1 226</b>

## Autre

Néant.

### ***NOTE 33 : Honoraires des commissaires aux comptes***

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018 sont les suivants :

<b>(en milliers d'euros)</b>		Deloitte		S & W	
		KE	%	KE	%
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	Emetteur	105	81%	55	100%
	Filiales intégrées globalement	25	19%	néant	
Missions accessoires	Emetteur	néant	-	néant	-
	Filiales intégrées globalement	néant	-	néant	-
<i>Sous total</i>		130	100%	55	100%
Autres prestations le cas échéant	Emetteur	néant	néant	néant	
	Filiales intégrées globalement	néant	néant	néant	
<i>Sous total</i>		0		0	
<b>Total</b>		<b>130</b>	<b>100%</b>	<b>55</b>	<b>100%</b>

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'assemblée générale de la société DALET,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DALET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires**

#### **Description du point clé de l'audit :**

Le chiffre d'affaires lié aux contrats combinant des ventes de licences et des services d'intégration (projets dits « complexes ») est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Ce chiffre d'affaires représente 24 m€ au 31 décembre 2018 soit 43% du chiffre d'affaires consolidé. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. La note 6.2.1 "Principes comptables" § "règles et méthode d'évaluation" sous-section "Chiffre d'affaires" de l'annexe aux comptes consolidés et la note 1.2 "notes sur le compte de résultat" § "Note 17 : Chiffre d'affaires" décrivent les méthodes de comptabilisation appliquées aux différentes natures de produits liés aux contrats clients.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux projets complexes comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans le compte de résultat et du jugement nécessaire de la Direction dans l'appréciation du calcul de l'avancement et des marges prévisionnelles sur ces contrats.

#### **Réponse d'audit :**

Nous avons vérifié la permanence et la bonne application des méthodes comptables sur la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux projets complexes telles que décrites dans l'annexe.

Nous avons également revu le processus de vente mis en place par la société. Nous avons revu la conformité des nouvelles règles et méthodes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires décrites dans la Note 6.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés avec la Norme IFRS 15.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères statistiques (en particulier les contrats générant des factures à établir ou des produits constatés d'avance significatifs au 31 décembre 2018) :

- Nous avons corroboré les données financières et/ou contractuelles (la « confirmation de commande d'achat », la facturation, les coûts et les encours de production) figurant dans la fiche de suivi du projet, élaborée au début de chaque projet et mise à jour mensuellement en fonction de l'avancement du projet par les responsables de projets, avec la comptabilité;
- Nous avons rapproché par sondage les heures cumulées avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- Nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;

- Sur la base d'entretiens avec la contrôleur de gestion et/ou la Direction financière, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé par les responsables de projet et sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge ; nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données de l'année en cours avec la performance réelle du contrat.
- Enfin, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations qualitatives données dans la Note 6.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **Vérification du rapport sur la gestion du groupe**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société DALET par votre Assemblée Générale du 29 juin 2016 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 26 juin 2018 pour le cabinet S&W Associés.

Au 31 décembre 2018, Deloitte & Associés était compte tenu des acquisitions et fusions de cabinets intervenus antérieurement à cette date, dans sa 22ème année de sa mission sans interruption dont 19 années depuis que les titres de votre société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé et S&W Associés était dans la 1ère année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas

échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### **Rapport au Comité d'Audit**

Nous remettons un rapport au Comité d'Audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2019  
Les commissaires aux comptes

S&W Associés  
Julie BENZAQUEN

Deloitte & Associés  
Ariane BUCAILLE

## **RAPPORT DE GESTION**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux Statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2018.

En application de l'article L233-16 du Code de Commerce, nous avons établi les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents ont été mis à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours précédant l'assemblée en même temps que les rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

## **1. Rapport sur la gestion du groupe**

Le périmètre de consolidation de la Société comprend les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité
Dalet S.A.	Société Mère	N/A	N/A	France
Dalet UK Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Digital Media Systems USA Inc.	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats Unis
Gefen Ltd	Intégration Globale	99,89 %	99,89 %	Israël
Dalet GmbH	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
Dalet Sistemas España	Intégration Globale	99,98 %	99,98 %	Espagne
Dalet Australia Pty Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Australie
Dalet Systems Asia Pte	Intégration Globale	100 %	100 %	Singapour
Dalet Italia S.R.L.	Intégration Globale	100 %	100 %	Italie
Dalet Media Systems LLC	Intégration Globale	100 %	100 %	Russie
AmberFin Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Brasil LTDA	Intégration Globale	99 %	99 %	Brésil

### **1.1. Faits marquants de l'exercice**

Néant.

### **1.2. Événements intervenus entre la clôture et l'établissement du rapport:**

Néant.

## **1.3. Activités et résultats du groupe – évolution prévisible**

### **1.3.1. Résultats du Groupe**

L'activité du groupe Dalet sur les deux derniers exercices peut être résumée ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	2018	2017
Chiffre d'affaires	55.617	51.052
Résultat Opérationnel Courant	2.681	2.383
Résultat Opérationnel	2.696	1.859
Résultat courant avant impôt	2.935	1.482
Résultat net consolidé	2.388	728
Résultat net part du groupe	2.387	727

#### ***Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du groupe***

Sur l'ensemble de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires consolidé de Dalet ressort à 55.617 milliers d'euros contre 51.052 milliers d'euros en 2017 soit une progression de 8,9 %.

L'évolution des principaux est la suivante :

- La marge brute passe de 28.744 milliers d'euros en 2017 à 31.313 milliers d'euros en 2018, en augmentation de 8,9%.
- Les frais de R&D passent de 11.968 milliers d'euros en 2017 à 13.264 milliers d'euros en 2018, en augmentation de 10,8 %.
- Les frais Marketing et Ventes passent de 9.361 milliers d'euros en 2017 à 9.937 milliers d'euros en 2018, en augmentation de 6,2%.
- Les frais Administratifs passent de 5.032 milliers d'euros en 2017 à 5.431 milliers d'euros en 2018, en augmentation de 7,9%.

Il en ressort un résultat opérationnel courant positif de 2.681 milliers d'euros contre 2.383 milliers d'euros l'année précédente.

Les éléments non courants représentant un produit de 16 milliers d'euro, le résultat opérationnel s'établit à 2.696 milliers d'euros.

Compte tenu d'un produit financier de 239 milliers d'euros, le résultat courant avant impôts ressort à 2.935 milliers d'euros.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 547 milliers d'euros, le bénéfice part du groupe s'établit en 2018 à 2.387 milliers d'euros contre 727 milliers d'euros en 2017.

Par ailleurs, le groupe a activé ses frais de développement en conformité avec la norme IAS 38. L'actif incorporel net figurant au bilan 2018 et correspondant aux frais de développement est de 4.396 milliers d'euros contre 4.039 milliers d'euros l'année précédente.

Les actifs incorporels figurant au Bilan au 31 décembre 2018 en valeur nette se décomposent ainsi :

R&D :	4.396	milliers d'euros
Marque :	275	milliers d'euros
Logiciels :	364	milliers d'euros
Divers :	41	milliers d'euros
Total :	5.076	milliers d'euros

### **Activité commerciale**

Le chiffre d'affaires par nature se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-18		31-déc.-17	
Edition de logiciels	33 714	▲ 61%	30 746	▲ 60%
Licences	15 678	28%	13 519	26%
Maintenance - Support	18 037	32%	17 227	34%
Services	13 480	24%	12 225	24%
Matériels	8 422	15%	8 081	16%
<b>Total</b>	<b>55 617</b>	<b>100%</b>	<b>51 052</b>	<b>100%</b>

Sur le plan géographique, la décomposition est la suivante :

(en milliers d'euros)	31-Dec-18		31-Dec-17	
Europe	23 230	42%	20 701	41%
dont France	5 880		6 175	
dont Italie	6 975		5 905	
Amériques	22 347	40%	20 700	41%
Afrique Moyen-Orient	3 171	6%	2 384	5%
Asie Océanie	6 870	12%	7 266	14%
<b>Total</b>	<b>55 617</b>	<b>100%</b>	<b>51 052</b>	<b>100%</b>

## **Endettement**

L'évolution de l'endettement peut se traduire dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	31 dec 2018 12 mois	31 dec 2017 12 mois
<b>Capitaux propres</b>	<b>17 840</b>	<b>15 198</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>6 407</b>	<b>6 528</b>
Concours bancaires	483	570
Part court terme des emprunts bancaires	1 135	1 219
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>1 618</b>	<b>1 789</b>
<b>Endettement financier net à court terme ( dégagement)</b>	<b>-4 789</b>	<b>-4 739</b>
Actifs financiers à long terme	390	349
Disponibilités bloquées à long terme	81	417
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>471</b>	<b>766</b>
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>2 747</b>	<b>2 550</b>
<b>Endettement financier net à long terme</b>	<b>2 276</b>	<b>1 784</b>
<b>Endettement financier net ( dégagement)</b>	<b>-2 513</b>	<b>-2 955</b>
<i>en % des capitaux propres</i>	<i>-14%</i>	<i>-19%</i>

Les ressources financières à court terme (endettement financier négatif) sont stables à 4 789 milliers d'euros.

L'endettement financier net à long terme passe de 1 784 milliers d'euros à 2 276 milliers d'euros. Au global, l'endettement financier présente un dégagement (endettement négatif) de 2 513 milliers d'euros.

## **Activité en matière de recherche et développement (R&D)**

Les frais de développement sur les logiciels activés en immobilisations incorporelles au cours de l'année représentent 3.817 milliers d'euros. La dotation aux amortissements de l'exercice correspondant est de 3.461 milliers d'euros, créant un impact positif de 321 milliers d'euros sur le résultat opérationnel courant.

L'actif net immobilisé s'élève à 4.396 milliers d'euros.

L'impôt différé calculé sur la valeur nette de l'actif immobilisé augmente la charge d'impôt impactant le résultat net de 37 milliers d'euros.

## **Filiales et participations**

Vous trouverez ci-après un tableau résumant la situation des filiales :

- Le cours des devises indiqué dans la colonne "Observations" est celui utilisé pour convertir les

éléments du compte de résultat.

- Dalet S.A. n'a pas perçu de dividendes de la part de ses filiales

Filiale (en milliers)	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital (en devises)	%	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société (KE)	CA H.T. du dernier exercice clos (KE)	Résultat (KE)	Observations devises
				Brute (KE)	Nette (KE)	Brute (KE)	Nette (KE)				
Dalet Digital Média Systems USA Inc	7172 KUSD	-2471 KUSD	100,00%	5 768	5 768	-	-	655	23 111	100	1,181492 USD
AmberFin Ltd	5 KGBP	0 KGBP	100,00%	8	8	-	-	-	0	0	0,884758 GBP
Dalet UK Ltd	3864 KGBP	-4849 KGBP	100,00%	4 649	2 783	2 007	2 007	-	3 575	192	0,884758 GBP
Dalet Sistemas Espana SA	60 KE	174 KE	99,98%	60	60	-	-	-	608	23	
Gefen-Dekel Technologies Ltd	50 KILS	22905 KILS	99,90%	10	10	-	-	-	12 416	612	4,243800 ILS
Dalet GmbH	25 KE	-173 KE	100,00%	3 604	-	150	28	-	247	27	
Dalet Australia Pty Ltd	- KAUD	30 KAUD	100,00%	-	-	-	-	-	1 424	-118	1,579908 AUD
Dalet Systems Asia Pte Ltd	200 KSGD	-586 KSGD	100,00%	114	-	209	0	-	1 929	3	1,592842 SGD
Dalet Italia SRL	102 KE	1101 KE	100,00%	1 962	1 962	-	-	-	7 531	81	
Dalet Media Systems LLC	1200 KRUB	-5546 KRUB	100,00%	28	-	30	30	-	191	105	74,05508 RUB
Dalet Brasil Ltda	1 KBRL	KBRL	99,00%	-	-	28	28	-	210	37	4,308742 BRL
<b>TOTAL</b>				<b>16 203</b>	<b>10 591</b>	<b>2 424</b>	<b>2 093</b>			<b>1 062</b>	

Outre les sociétés identifiées ci-dessus, Dalet S.A. possède deux établissements secondaires immatriculés en Corée et au Japon.

**Activité des principales sociétés :**

(en milliers)	2018		2017	
	devise	euro	devise	euro
<b>Dalet Digital Média Systems Inc.</b>				
Chiffre d'affaires	27 306	23 111	23 619	20 915
Résultat Net	118	100	603	534
<b>Gefen</b>				
Chiffre d'affaires	52 689	12 416	48 723	11 998
Résultat Net	2 595	612	2 947	726
<b>Dalet Italia Srl</b>				
Chiffre d'affaires		7 581		6 354
Résultat Net		81		39
<b>Dalet UK Ltd</b>				
Chiffre d'affaires	3 163	3 575	2 677	3 056
Résultat Net	169	192	198	226

**Petites filiales exerçant une représentation commerciale et technique :**

Ces petites filiales se financent selon un schéma de financement « cost plus » vis-à-vis de la société mère ou avec un volume de facturation hors groupe limité à leur marché local.

(en milliers)	2018		2017	
	devise	euro	devise	euro
<b>Dalet Australia Pty Ltd (Australie)</b>				
Chiffre d'affaires	2 249	1 424	4 087	2 775
Résultat Net	-187	-118	242	164
<b>Dalet Systems Asia Pte (Singapour)</b>				
Chiffre d'affaires	3 072	1 929	3 432	2 202
Résultat Net	5	3	-128	-82
<b>AmberFin Ltd (Angleterre)</b>				
Chiffre d'affaires	néant	néant	186	212
Résultat Net			9	11
<b>Dalet GmbH (Allemagne)</b>				
Chiffre d'affaires		247		186
Résultat Net		27		0
<b>Dalet Sistemas España (Espagne)</b>				
Chiffre d'affaires		608		455
Résultat Net		23		17
<b>Dalet Media Systems LLC (Russie)</b>				
Chiffre d'affaires	14 131	191	24 678	375
Résultat Net	7 772	105	-1 341	-20
<b>Dalet Brasil Ltda</b>				
Chiffre d'affaires	904	210	néant	néant
Résultat Net	161	37		

### **1.3.2. Perspectives d'avenir du Groupe**

DALET a signé en 2018 un 10ème exercice consécutif de croissance consécutif. Toutes les lignes de métiers sont en progression, avec notamment un fort dynamisme des ventes de licences. La marge brute globale, qui inclut le coût des services, a progressé sur un rythme de + 9% comparable à celui de l'activité.

Au niveau géographique, les deux principales zones d'activité, EMEA et Amériques, ont été très bien orientées avec des croissances significatives. La rentabilité progresse en valeur, et retraitée de la provision pour un litige commercial, la marge opérationnelle courante se situe dans la fourchette de l'objectif défini par la société. Le résultat net a plus que triplé et la structure financière est solide.

DALET démarre l'exercice 2019 avec confiance, fort d'un carnet de commandes et d'un portefeuille d'opportunités solides.

Le développement du revenu récurrent lié aux activités de support et maintenance, et la poursuite d'une méthodologie et d'un pilotage opérationnel toujours plus serré des activités de service devraient contribuer à une poursuite de l'amélioration des marges.

Les investissements de recherche et développement resteront soutenus en 2019, et porteront notamment sur la poursuite de la migration des architectures vers le cloud et sur les aspects différenciateurs de l'offre Dalet, comme l'Intelligence Artificielle et le Machine Learning.

DALET va s'appuyer sur la qualité de son offre et une position forte chez ses clients pour continuer sa croissance et vise une nouvelle augmentation de sa marge brute commerciale en 2019. L'un des enjeux majeurs de l'exercice sera notamment la mise sur le marché progressive des solutions en mode SaaS afin de répondre à la demande croissante du marché dans ce domaine.

## **1.4. Facteurs de risques**

Le groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient impacter significativement son activité, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### **1.4.1. Risques liés au marché**

#### **1.4.1.1. Risques liés aux évolutions technologiques**

Le Groupe évolue dans un environnement où les évolutions technologiques sont rapides et génèrent de nouveaux besoins. Le développement des activités du Groupe dépend donc en grande partie de sa capacité à anticiper ces évolutions technologiques en maintenant un effort de Recherche & Développement important.

#### **1.4.1.2. Risque de dépendance à l'égard de la conjoncture économique**

Bien qu'une part significative de l'activité soit liée à des contrats de maintenance récurrents, le Groupe n'est pas à l'abri d'une baisse d'activité soudaine, affectant ainsi son activité, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

### **1.4.2. Risques juridiques**

La société n'a aucun procès en cours dans lequel elle serait en position défensive.

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une importance significative sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou les résultats du Groupe qui n'ait fait l'objet d'une provision.

Le Groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc important pour le Groupe d'assurer une protection efficace de ces droits dans les pays dans lesquels il intervient.

Ainsi, les principales marques du Groupe, Dalet et AmberFin, sont déposées en France et dans une dizaine de pays européens, inscrites au registre international pour l'Union Européenne, et enregistrées comme des US Trademark aux Etats Unis.

Le Groupe a un certain nombre de brevets pour des inventions techniques, et dépose des demandes pour de nouvelles inventions, l'objectif principal de cette politique en matière de brevets est de lui permettre de mieux défendre sa propriété intellectuelle.

Enfin, les codes sources des différents programmes sont déposés périodiquement au nom de Dalet auprès de LOGITAS ([www.logitas.com](http://www.logitas.com)).

Dans ses relations avec ses clients et avec ses collaborateurs, la politique de Dalet est de contrôler par des clauses contractuelles l'accès à sa propriété intellectuelle ainsi que sa diffusion.

Toutefois, Dalet ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents ne développeront des technologies similaires aux siennes.

Dalet n'exploite pas de brevets appartenant à des tiers.

### **1.4.3. Risque de crédit ou de contrepartie**

Dalet n'est pas en situation de risque particulier vis-à-vis de ses plus gros clients qui sont des grands noms des médias privés ou publics.

### **1.4.4. Risques opérationnels**

#### **1.4.4.1. Risques liés aux fournisseurs**

Dalet ne discerne dans ses relations avec ses fournisseurs aucune situation de dépendance pouvant provoquer un risque particulier.

#### **1.4.4.2. Risques liés aux gros clients**

La concentration du Chiffre d'affaires sur des gros clients est comparable à celle constatée en 2017.

	<b>le plus gros</b>	<b>5 plus gros</b>	<b>10 plus gros</b>
2018	10 %	29 %	38 %
2017	9 %	26 %	36 %

### **1.4.5. Le risque de liquidité**

Le Groupe dispose d'une situation financière sans endettement, stable par rapport à 2017. Toutefois, si une évolution défavorable rendait l'apport de capitaux supplémentaires nécessaire, l'obtention de ces ressources financières additionnelles pourrait se révéler difficile.

### **1.4.6. Risques de marché**

#### **1.4.6.1. Risque de taux**

Les valeurs des actifs financiers et des dettes financières au 31 décembre 2018 ne sont pas susceptibles de générer un risque de taux significatif.

#### **1.4.6.2. Risque de change**

La sensibilité du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant à une variation de 10 % des principales devises ayant un impact sur les comptes du groupe se résume ainsi :

Impact d'une variation de 10% de la devise		USD		NIS
à la baisse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	-3,5%	-1 964	-0,1%	-64
Résultat opérationnel courant	-23,5%	-630	36,9%	989
à la hausse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	3,9%	2 161	0,1%	71
Résultat opérationnel courant	25,9%	694	-40,6%	-1 088

### **1.5. Assurances et couverture des risques**

Les principales polices du Groupe couvrent la responsabilité civile et les risques.

La responsabilité civile professionnelle offre une garantie de 7.500.000 euros par an et par sinistre sans limitation de zone géographique.

Les différentes implantations du groupe sont couvertes par des polices multirisques n'appelant pas de commentaire particulier.

Par ailleurs, compte tenu de ses spécificités, Dalet n'a pas jugé utile de se couvrir en perte d'exploitation.

### **1.6. Approbation des comptes consolidés**

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

## **1.7. Procédures de contrôle interne mises en place par le groupe**

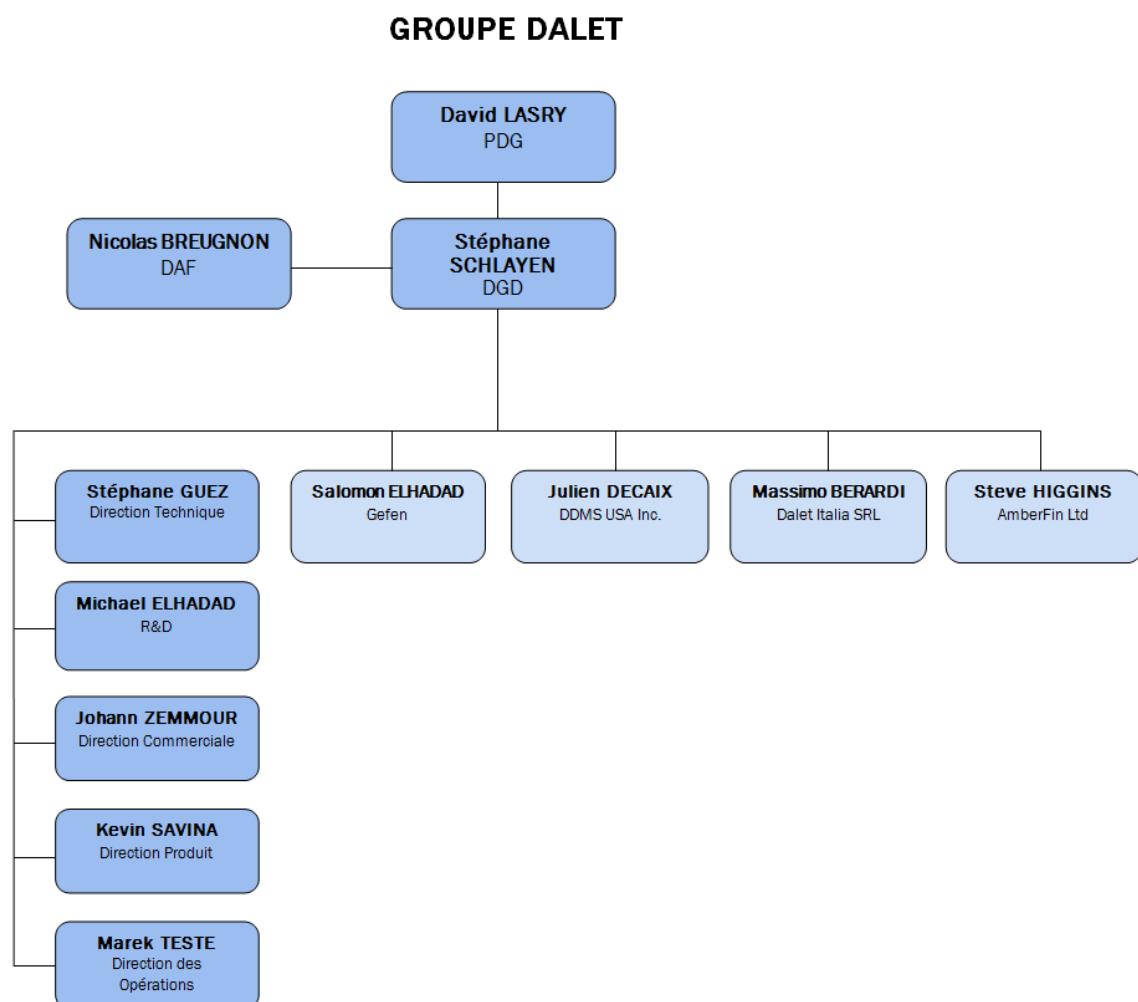
Le groupe Dalet est organisé de la façon suivante :

- des « Business Units » opérationnelles, la société mère Dalet SA exerçant conjointement depuis la France une activité de holding pour le groupe et d'unité opérationnelle
- différentes implantations commerciales et techniques rattachées aux «Business Units »

Le découpage géographique est le suivant :

- AMERIQUES : DDMS USA Inc., basée à New York
- EMEA – APAC hors Italie et Royaume Uni : Dalet SA France
- Italie : Dalet Italia
- Royaume Uni : AmberFin Ltd

La direction du groupe est représentée de la façon suivante :



Le contrôle est exercé en premier lieu par les directions fonctionnelles et opérationnelles du groupe sur la base des référentiels de procédures existants.

### **1.7.1. Objectifs du Contrôle Interne**

Il est rappelé que le dispositif de contrôle interne de Dalet vise, à partir d'une analyse des principales sources de risques propres au groupe et d'une réflexion sur l'encadrement de ces risques :

- d'une part, à s'assurer que les membres de l'entreprise se conforment aux lois et règlements, aux règles et normes internes applicables et inscrivent leurs comportements et la réalisation des opérations dans le cadre des valeurs, orientations et objectifs définis par les organes sociaux,
- d'autre part à vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise.

Ce rapport contient un inventaire des risques existant et un recensement des procédures en vigueur dans le groupe.

En dépit des efforts accomplis, il convient de rappeler que tout dispositif de prévention des risques d'erreur ou de fraude, en particulier dans le domaine comptable et financier, n'offre qu'une assurance raisonnable mais ne saurait représenter une garantie absolue.

### **1.7.2. Organisation du contrôle interne et rôle des différents intervenants :**

Le contrôle interne au sein de la Société est défini comme le processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction générale et le personnel en vue de fournir une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- la sauvegarde des actifs.

La Direction Générale groupe définit et planifie les objectifs d'exploitation de la société et de ses filiales qui sont traduits dans le Budget annuel. Ces dispositions sont mises en œuvre par les différents responsables opérationnels.

Chaque société du groupe possède sa propre équipe comptable qui reporte à la Direction Financière à Paris.

La Direction Financière du Groupe est organisée autour de 3 personnes :

Le « **Directeur Administratif et Financier** » a pour mission pour le groupe :

- de mettre en place et d'animer les différents reportings permettant le pilotage financier,
- d'informer le Président, les Directeurs du groupe et le conseil d'administration régulièrement sur les écarts,

- de définir les procédures administratives et financières, et de vérifier leur bonne application dans le groupe,
- d'encadrer et de coordonner les travaux des équipes comptables.

Une « **Chef Comptable**, en charge de la Consolidation » qui a pour missions :

- de contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- de garantir que les états financiers sociaux sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes comptables, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- d'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme et dans les délais requis.

Une « **Directrice du Contrôle de Gestion** » basée au Siège en charge de :

- élaborer et veiller à l'application des procédures dans les filiales
- mettre en place les outils de gestion à des fins d'analyse, de reporting et de prévisions
- travailler à l'amélioration des performances de l'entreprise dans tous les domaines.

### **1.7.3. Description synthétique des procédures de Contrôle Interne**

#### **1.7.3.1. Contrôle de Gestion**

- **Consolidation Statutaire**

Le Groupe dispose d'un outil de consolidation permettant de traiter dans le même environnement la consolidation des comptes nécessaire à l'élaboration du reporting interne et les travaux de clôture pour la production des états financiers légaux. Ce logiciel collaboratif dispose de fonctions de gestions des droits et d'audit des écritures avancées (« drill down ») permettant d'assurer la traçabilité et l'intégrité des données. Depuis juin 2016 (information financière semestrielle), le Groupe a fait le choix de présenter ses états financiers en répartissant les charges par destination. Cette décision a été motivée par le souhait de se rapprocher de la présentation généralement retenue par les éditeurs de logiciels appartenant au secteur d'activité du Groupe.

- **Budget Annuel**

Il est mensualisé et détaillé au niveau le plus fin pour chaque société sur la base de comptes contributifs ne tenant pas compte des opérations intergroupes.

Un budget consolidé est établi en appliquant les normes de consolidation du groupe en dehors de certains traitements relatifs aux IFRS dont le suivi mensuel ralentirait la préparation des états.

Le budget préparé pour l'année 2018 a été conçu pour permettre la consolidation mensuelle de l'ensemble des sociétés du groupe.

La gestion budgétaire n'est alimentée que par des données comptables après clôture mensuelle des comptes des filiales selon un processus prédéfini.

Un reporting financier est établi pour le groupe et pour chaque société comprenant un compte d'exploitation contributif comparé au budget selon deux dimensions d'analyse :

- une analyse des Produits et Charges par nature
- une analyse des Produits et Charges par destination

Le budget possède également un axe par grandes zones géographiques permettant des comparaisons internes.

- o Tableaux de bord

Différents tableaux de bords sont destinés au suivi des entrées en commandes et prévision de facturation, de la trésorerie et de la position des comptes clients.

Le carnet de commande est revu régulièrement et qualifié en vertu des dates de livraisons anticipées. L'ensemble des commandes clients et des factures est géré dans un logiciel commun, multidevises, permettant d'harmoniser les « articles » (constitutifs d'une « commande ») et les données associées aux « affaires » (regroupement de plusieurs commandes).

Par ailleurs, l'ensemble des documents relatif aux opportunités d'affaires est centralisé dans une base de données CRM commune à tous les commerciaux du groupe. La mise à jour régulière de cette base selon un processus hiérarchisé et en vertu de critères précis permet d'évaluer la probabilité de succès des opportunités.

L'intégration des données de la Gestion commerciales (commandes, factures, chiffre d'affaires) et des donnée issue de l'analyse des opportunités se fait dans un outil de « Business Intelligence ».

- o Constatation du chiffre d'affaires.

A chaque arrêté mensuel des comptes, la facturation et les ajustements de chiffre d'affaires font l'objet d'une revue en fonction des règles de reconnaissance du chiffre d'affaires du groupe. La facturation est ensuite transférée dans la comptabilité.

Un rapprochement est effectué entre la gestion commerciale et la comptabilité pour valider l'exhaustivité de l'opération.

A l'occasion de chaque déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires, le Groupe procède à une revue de l'avancement sur projets, et comptabilise les ajustements mis en évidence.

### **1.7.3.2. Procédures de Gestions des Risques**

- o Contrôle des encassemens et de la trésorerie

Les risques de fraude interne sont réduits grâce à la dissociation des tâches. Les moyens de paiements sont mis en œuvre de façon autonome et sans l'intervention des signataires. Par ailleurs, les signatures bancaires autorisées sont régulièrement mises à jour et documentées.

Les plus petites filiales (Australie, Espagne, Angleterre, Singapour, Russie) fonctionnent selon un schéma « cost-plus », c'est-à-dire que pour se financer, elles facturent leurs coûts de fonctionnement à la maison mère. Les clients ne sont pas facturés par ces filiales, ceux-ci passant leurs commandes à la maison mère. Ce schéma permet de limiter les flux financiers transitant par les petites filiales et d'en simplifier le contrôle.

- Engagements de dépenses

Le groupe a mis en place un système de validation électronique des engagements de dépenses (BED) centralisé dans une base de données commune aux différentes entités du groupe. La validation des engagements s'opère par profil acheteur et comporte deux niveaux de validation. En outre, selon la nature de l'engagement sont définies les personnes notifiées qui ne participent pas au processus de validation mais pour qui l'information sur l'opération en cours peut être pertinente. Certains fournisseurs jugés sensibles ont pour consigne de refuser toute commande non assortie d'un BED comportant les deux autorisations.

- Risques relatifs à l'information Comptable

L'ensemble des entités du groupe reportent leurs comptes mensuellement. Les comptes sont comparés au budget et au N-1, puis consolidés. Chaque arrêté des comptes sociaux et consolidés fait l'objet d'une présentation complète des différents postes d'inventaire. La présentation au format légal est complétée d'une présentation au format « budgétaire » pour faciliter la revue analytique des administrateurs.

Toutes les entités étrangères sont suivies par des experts comptables qui participent à la revue mensuelle des comptes, voire assurent la tenue de comptabilité pour les plus petites d'entre elles. Le groupe utilise différents logiciels de comptabilité et de consolidation fournis dans des versions standards par des éditeurs de logiciels reconnus sur leur marché.

Les travaux des Commissaires aux comptes s'organisent autour d'une réunion d'option préalablement aux travaux d'inventaire qui permet d'aborder les questions techniques. En fin de mission, une réunion de synthèse permet au Président de recueillir leurs remarques.

Les comptes provisoires sont ensuite arrêtés par le conseil d'administration.

- Risques de Fraude

Le Groupe est très attentif aux risques de fraude et communique régulièrement auprès des équipes comptables et des responsables d'entités pour rappeler à la vigilance et au respect des procédures.

### **1.7.3.3. Sécurité informatique et système d'information**

- Sécurité

La norme ISO 27001 décrit les exigences pour la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI). Le SMSI recense les mesures de sécurité, dans un périmètre défini, afin de garantir la protection des actifs informationnels. L'objectif est de protéger les informations de toute perte, vol ou altération, et les systèmes informatiques de toute intrusion. La conformité avec les exigences de la norme ISO 27001 est un gage de confiance pour les grands clients du Groupe.

La démarche ISO entreprise en 2016 se poursuit, le centre de R&D de la société a été certifié récemment sur la dernière version de la norme ISO 27001:2013, couvrant également la majorité des systèmes d'information du Groupe.

Des tests de pénétration des systèmes (« pen tests ») sont planifiés au premier semestre 2019.

- Déploiement du Global Active Directory

Le déploiement de la gestion des droits réseaux dans le Groupe est pratiquement finalisé.

Les utilisateurs doivent se connecter à l'Active Directory pour accéder aux ressources Dalet.

Le même identifiant utilisateur/mot de passe permet d'être reconnu dans l'ensemble des filiales du Groupe et d'accéder aux fichiers et applications. De fait, l'accès d'un utilisateur à l'ensemble des ressources du système d'information du Groupe peut être suspendu de manière centralisée.

En 2019, la sécurité du système d'information du Groupe sera encore renforcée d'un niveau avec la mise en place d'une plateforme de gestion sécurisée des identités reposant sur l'authentification unique (OKTA et Active Directory, Single Sign On).

- Plan de poursuite d'activité

Le serveur principal de la comptabilité qui héberge les bases de données gestion commerciale et comptables, ainsi que le logiciel de consolidation du Groupe et les fichiers a été cloné en mode virtualisation afin de pouvoir offrir un plan de continuité d'activité en cas de panne du serveur principal

Cette action est complètement transparente pour l'ensemble des utilisateurs, locaux ou distants, sans qu'aucune intervention de leur part ne soit requise.

Les différentes ressources du système d'information sont examinées successivement de manière systématique pour déterminer sur lesquelles porter en priorité les efforts de redondance de manière à assurer la continuité d'exploitation.

## **2. Rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

### **2.1. Faits marquants de l'exercice**

Se référer au paragraphe 1.1 du rapport sur la gestion du groupe.

### **2.2. Activité et résultats sociaux de l'exercice écoulé**

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'élève à 32.736.317 euros contre 29.026.317 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'une production immobilisée de 3.817.693 euros, de gains de changes sur opérations commerciales de 149.022 euros, de reprises sur provisions de 200 980 euros, de transferts de charges et autres produits d'exploitation pour un montant de 30 696 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 36.934.708 euros contre 32.349.131 euros en 2017.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 35.268.107 euros contre 32.574.006 euros l'année précédente.

Les différents postes sont les suivants :

- Achat de marchandises et variations de stocks :..... 2.280.901 euros
- Autres charges externes : ..... 21.961.299 euros
- Impôts, taxes et versements assimilés : ..... 357.340 euros
- Charges de personnel : ..... 6.103.729 euros
- Dotations aux amortissements et provisions : ..... 3.766.057 euros
- Autres charges : ..... 798.781 euros

L'exploitation a ainsi généré un produit de 1.666.601 euros.

Compte tenu d'une perte financière 1.228.657, d'un résultat exceptionnel de 128.587 euros et d'un produit d'impôt de 429.602 euros, le résultat de l'exercice se traduit par bénéfice de 996.133 euros.

Vous trouverez ci-après en **Annexe 1** le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

### **2.3. *Règles et méthodes comptables***

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément à la continuité de l'exploitation, à l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les frais de développement sont activés dans le respect des critères prévus par le règlement CRC-2004-06.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### **2.4. *Dividendes antérieurs***

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts) qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

### **2.5. *Délais de paiements***

Conformément aux termes de l'article L 441-6 -1 alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous informons de la décomposition, à la clôture de l'exercice 2017 du solde des dettes et créances commerciales par date d'échéance :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	152					108	141					104
Montant total des factures concernées (TTC)	1 870 702	404 709	3 442 635	292 762	792 018	<b>4 932 124</b>	4 240 621	669 565	956 707	482 038	166 660	<b>2 274 970</b>
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	8%	2%	14%	1%	3%	<b>20%</b>						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							13%	2%	3%	1%	1%	<b>7%</b>
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues	0						20					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						320 281					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code commerce)</b>												

Hors facture en litige et opération intergroupe faisant l'objet de dispositions particulières, les délais de paiements moyens se situent entre 30 et 60 jours.

## 2.6. Activité en matière de recherche et de développement

Dalet SA a activé au cours de l'exercice 2018 les dépenses de développement de ses logiciels, dans la mesure où elles respectent les critères définis par le règlement 2004-06 du CRC.

Les frais de développement sur les logiciels activés en immobilisations incorporelles au cours de l'année 2018 représentent 3.817.693 euros. La dotation à l'amortissement de l'exercice correspondant est de 3.461.086 euros. L'impact sur le résultat d'exploitation est de 356.607 euros.

## 2.7. Dépenses non déductibles fiscalement – Charges réintégrées suite à un contrôle fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquième du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal.

La société n'a pas fait l'objet de contrôle fiscal au cours de l'exercice.

## 2.8. Analyse de l'évolution des affaires, situation de la société, perspectives d'avenir

En ce qui concerne la situation de la société et de ses perspectives d'avenir, nous nous référerons à la première partie du présent rapport concernant la gestion du groupe.

## **2.9. Affectation des résultats**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit :	<b>996.133 euros</b>
à la réserve légale pour .....	<b>49.807 euros</b>
qui passerait ainsi de.....	335.556 euros
à .....	<b>385.363 euros</b>
au report à nouveau pour .....	<b>946.326 euros</b>
qui passerait ainsi de.....	288.101 euros
à .....	<b>1.234.427 euros</b>

## **2.10. Conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce**

Votre conseil d'administration a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

Nous vous signalons qu'il n'existe aucune convention règlementée nouvelle au titre de l'exercice 2018.

## **2.11. Approbation des comptes, Quitus**

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

## **2.12. Rapport sur les comptes annuels**

Il vous sera également donné lecture du rapport général de vos Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

## **2.13. Informations concernant le capital social**

### **2.13.1. Capital social au 31 décembre 2018**

Au 31 décembre 2018, le capital de Dalet S.A. est représenté par 3.594.400 actions (catégorie A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

nombre d'actions	31-déc.-18	31-déc.-17
Actions de catégorie A (actions ordinaires)	3 593 680	3 593 680
Actions de catégorie B	720	720
<b>Total</b>	<b>3 594 400</b>	<b>3 594 400</b>

Les actions composant le capital se répartissent ainsi selon leur nature :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
titres à vote simple	2.0	2 225 659	-19 712		2 205 947
titres à vote double	2.0	1 359 891	19 093		1 378 984
titres auto détenus	2.0	8 130	619		8 749
titres de catégorie B sans droit	2.0	720			720
<b>Total</b>		<b>3 594 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 594 400</b>

### 2.13.2. Informations concernant la détention par la société de ses propres actions

La société a procédé au cours de l'exercice à l'achat d'actions propres ISIN FR0011026749 dans le cadre des autorisations en cours.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2018	8 130
Titres achetés dans l'exercice :	16 102
Titres vendus dans l'exercice :	15 483
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2018 :	8 749
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2018 :	3 593 680

A ce jour, la société n'a pas fait usage de produits dérivés, et n'a aucune position ouverte sur des produits dérivés.

**2.14. Informations concernant les plans d'attribution gratuite d'actions, d'options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les bons de souscription d'actions en cours**

**2.14.1. Plans d'attribution gratuite d'actions**

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

*Actions de catégorie A*

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2018
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	26 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57.572
22 mai 2012	26 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110.000
22 mai 2012	26 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34.000

*Actions de catégorie B*

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2018
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

**2.14.2. Plans d'attribution de bons de souscription ou d'options d'achat d'actions**

Néant.

## **2.15. Répartition du capital social et des droits de vote**

### **2.15.1. La répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2018 est la suivante :**

<b>Actionnaires</b>	31-déc-17				31-déc-18			
	<b>Actions</b>		<b>Droits de vote</b>		<b>Actions</b>		<b>Droits de vote</b>	
<b>Dirigeants</b>								
Michaël Elhadad	165 834	4,61%	331 668	6,71%	165 834	4,61%	331 668	6,68%
Salomon Elhadad	150 939	4,20%	301 878	6,10%	150 939	4,20%	301 878	6,08%
David Lasry	165 194	4,60%	300 687	6,08%	165 194	4,60%	300 687	6,06%
Stéphane Guez	165 870	4,62%	320 740	6,49%	165 870	4,62%	331 740	6,68%
Stéphane Schluyen	10 685	0,30%	21 370	0,43%	6 668	0,19%	13 336	0,27%
<b>Investisseurs</b>								
Windcrest Partners Ltd	453 662	12,62%	894 244	18,08%	453 662	12,62%	900 784	18,15%
Hinsdale LCC (*)	129 000	3,59%	145 000	2,93%	129 000	3,59%	145 000	2,92%
Soje Fund LP (*)	609 888	16,97%	660 888	13,36%	534 982	14,89%	585 982	11,80%
Autres titres contrôlés par J. Pinto	106 625	2,97%	106 625	2,16%	117 644	3,27%	117 644	2,37%
<b>Auto détentio</b> n	8 130	0,23%	-		8 749	0,24%	-	
<b>Divers nominatif</b>	238 408	6,63%	472 896	9,56%	240 148	6,68%	480 206	9,67%
<b>Public</b>	1 389 445	38,66%	1 389 445	28,10%	1 454 990	40,49%	1 454 990	29,31%
<b>Total</b>	<b>3 593 680</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 945 441</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 593 680</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 963 915</b>	<b>100,00%</b>

(\*) Les fonds Hinsdale LLC et Soje LP sont gérés par M. John Pinto qui détient un pouvoir général statutaire donné par les actionnaires desdits fonds pour exercer les droits de vote au sein des assemblées des sociétés dont les titres sont détenus en portefeuille.

### **2.15.2. Participation des salariés au capital de la Société**

Notre société n'a mis en place aucun plan d'actionnariat au bénéfice des salariés. Les salariés actionnaires de la société ont régulièrement acquis leurs actions sur le marché. Il a toutefois été attribué des actions gratuites au cours de l'exercice à certains salariés. Selon les informations disponibles, les salariés du groupe détenaient 2 % du capital au 31 décembre 2018.

### **2.15.3. Franchissement de seuil**

La société n'a pas connaissance d'un franchissement de seuil intervenu au cours de l'exercice 2018. Le 6 mars 2019, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse le seuil de 5% du capital et détenir 5,33% du capital et 3,84% des droits de vote de cette société.

### **2.15.4. Informations relatives au capital autorisé mais non émis : point sur l'utilisation des autorisations globale ou individuelles consenties au conseil d'administration :**

Conformément aux nouvelles dispositions légales, ce point est développé au sein du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

### **2.15.5. Évolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé**

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice écoulé, le cours unitaire de l'action a

oscillé entre 9,60 euros au plus bas et 15,80 euros au plus haut :

<b>Mois</b>	<b>Max</b>	<b>Min</b>	<b>Volume mois</b>
janv-18	11,30	10,20	11 576
févr-18	12,60	10,30	95 951
mars-18	13,90	12,00	93 913
avr-18	15,80	13,40	70 830
mai-18	15,30	13,60	122 923
juin-18	15,40	12,60	55 747
juil-18	14,70	13,80	30 108
août-18	14,90	14,20	24 169
sept-18	14,80	13,30	39 530
oct-18	13,90	11,50	36 077
nov-18	12,60	11,70	65 633
déc-18	12,60	11,50	19 971
janv-19	12,40	11,50	7 877
févr-19	13,00	10,00	42 287
mars-19	11,30	9,60	95 648
Période	15,80	9,60	812 240

## **2.16. Informations sociales relatives à Dalet SA**

### **2.16.1. Effectifs**

L'effectif salarié tient compte des salariés équivalents temps plein moyen.

Il est tenu compte de deux établissements en Corée et au Japon.

<b>Personnel salarié</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cadres	46	40
Employés	13	8
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>48</b>

Nous avons fait appel à une intérimaire pendant quelques mois en remplacement d'un congé maternité.

### **2.16.2. Formation professionnelle**

Au cours de l'exercice, 5.735 euros ont été consacrés à la formation professionnelle. Ces dépenses représentent 46 heures de formation dont 5 salariés ont bénéficié.

### **2.16.3. Représentation du personnel**

La société ne possède pas de représentants du personnel ni de comité d'entreprise.

### **2.16.4. Emploi des travailleurs handicapés**

La société emploie une personne ayant une reconnaissance qualité de travailleur handicapé.

### **2.16.5. Organisation du temps de travail :**

Le temps de travail est globalement organisé du lundi au vendredi.

Compte tenu de l'activité de la société, une partie des salariés est amenée à intervenir directement sur les sites des clients. Ainsi, l'activité s'organise selon des plannings établis par services et en fonction des projets.

### **2.16.6. Institutions représentatives**

Les salariés de DALET SA ont renoncé à la mise en place d'institutions représentatives du personnel. Relevant d'un effectif global inférieur à celui prévu par la réglementation, DALET SA n'a pas constitué de comité d'hygiène et de sécurité.

### **2.16.7. Durée**

- **Salariés à temps plein :**

La moyenne hebdomadaire effective de temps de travail est de 35h00 et les salariés disposent d'un jour de RTT par mois.

- **Salariés à temps partiel**

La société n'emploie pas de salariés à temps partiel.

### **2.16.8. L'absentéisme et ses motifs**

En 2018, la société a un taux d'absentéisme de 2,82 %.

### **2.16.9. Rémunération des salariés et leur évolution :**

La majorité des salariés est cadre et les rémunérations sont largement supérieures aux minimas fixés par la Convention Collective.

La révision des rémunérations se fait le plus souvent en début d'année, lors d'un entretien individuel.

### **2.16.10. Intéressement**

Les critères requis pour verser de l'intéressement dans l'accord en vigueur n'ont pas été atteints en 2018.

### **2.16.11. Egalité professionnelle entre hommes et femmes**

Fin 2018, l'effectif était de 59 personnes dont 47 hommes et de 12 femmes en intégrant les personnels de nos bureaux au Japon et en Corée du Sud.

## **2.16.12. Importance de la sous-traitance**

La société a recours à la sous-traitance dans l'exécution des projets en appoint des ressources internes disponibles dans la société ou dans le Groupe.

Il est également fait appel à certaines compétences non présentes dans le Groupe sous forme de sous-traitance générale.

## **2.17. Relations Dirigeants / actionnaires avec la société**

### **2.17.1. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale ou chez un client ou un fournisseur de l'émetteur**

Voir paragraphe 2.16.1.

### **2.17.2. Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction et de surveillance**

Voir Rapport Spécial des commissaires aux comptes.

### **2.17.3. Prêts et garanties, accordés ou constitués en faveur des organes d'administration, de direction et de surveillance**

Néant.

### **2.17.4. Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille**

Néant.

## **2.18. Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE)**

Néant.

## **2.19. Intégration dans le présent rapport des éléments requis par l'article I 225-100-3 du code de commerce et susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Néant.

### **3. Informations relatives à la façon dont le Groupe prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité**

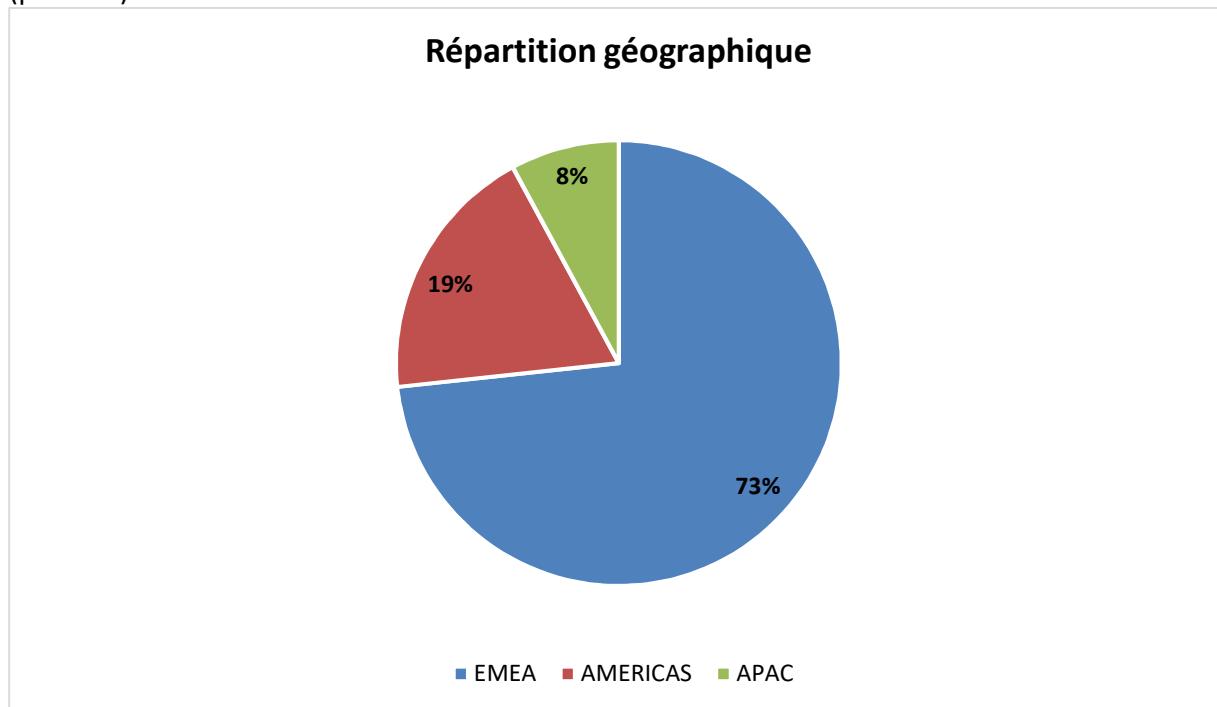
#### **3.1. *Informations sociales***

##### **3.1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zones géographiques**

Au 31/12/2018, le nombre de salariés présents dans le Groupe est de 367 contre 347 au 31/12/2017.

Le nombre moyen de salariés équivalent temps plein en 2018 dans le Groupe est de 353 personnes contre 327 en 2017.

Voici la répartition des salariés présents au 31/12/2018 par sexe, par âge et par zone géographique (par tête) :

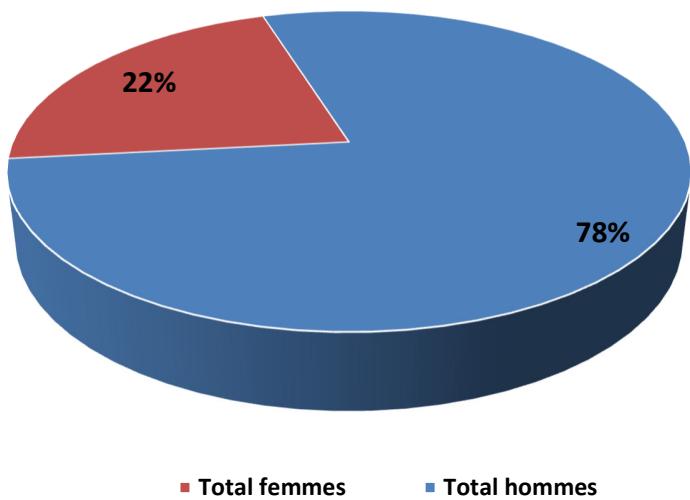


EMEA : Europe, Moyen Orient, Afrique, Russie

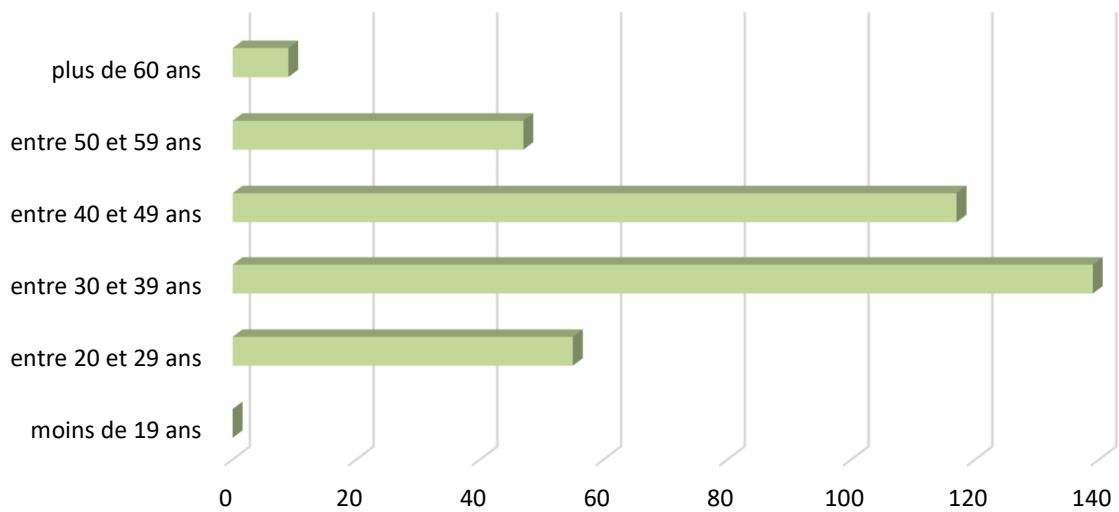
Amériques : Canada, Etats-Unis et Amérique latine

APAC : Asie Pacifique

### Répartition par sexe



### Répartition par âge



#### 3.1.2. Embauches et licenciements

En 2018, tous contrats confondus, le Groupe a embauché 63 nouvelles personnes (contre 46 en 2017) et en a vu partir 43, contre 38 en 2017.

Les mouvements intra-groupe ne sont pas compris dans ces chiffres.

En 2018, il y a eu 8 licenciements au sein du Groupe, contre 11 en 2017.

#### 3.1.3. Rémunérations et leur évolution

Le Groupe applique des évolutions de salaires individualisées.

En 2018, la masse salariale a augmenté de 8,1 % par rapport à l'année précédente.

### **3.1.4. Formation**

Le Groupe a développé des mécanismes de formation interne principalement axé sur la connaissance de ses logiciels. Les publics visés sont les Chefs de Projet et les ingénieurs avant vente nouveaux dans leurs fonctions.

Ces formations prennent la forme de sessions en groupe pilotées par notre centre de R&D ou de de video conférences données à différents salariés cibles du Groupe (projets, support, avant-vente, vente et produits). Les sessions sont ensuite postées sur le portail de la société pour permettre aux participants de continuer à l'utiliser.

Les employés disposent également d'outils comme des « quizz » d'autoévaluation ou d'un accès à un WIKI interne.

### **3.2. *Informations environnementales***

Les activités de Dalet SA ne mettant en jeu aucun processus de production ou de fabrication, elles ne peuvent constituer une agression de l'environnement naturel. De ce fait, le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement est nul.

Les trois axes identifiés sur lequel le Groupe sensibilise ses équipes aux impacts environnementaux sont les déplacements internationaux, la consommation d'énergie et le recyclage des déchets électroniques.

## Annexe 1 : Tableau des 5 derniers exercices

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	7.187.360	7.187.360	7.187.360	7.188.800	7.188.800
Nombre d'actions ordinaires	3.593.680	3.593.680	3.593.680	3.593.680	3.593.680
Nombre maximum d'actions à créer :					
▪ Par droit de souscription	3.952	292.473	291.802	291.870	291.251
▪ Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	25.615.095	23.848.249	27.597.136	29.026.317	32.736.317
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1.286.349	1.450.832	2.235.221	3.511.784	4.329.289
Impôts sur les bénéfices	-586.915	-629.330	-618.458	-693.489	-429.602
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	656.013	-1.106.104	-824.133	311.635	996.133
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	+0.521	+0.579	+0.794	+1.170	+1.324
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	+0.183	-0.308	-0.229	+0.087	+0.277
Dividende attribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	46	44	47	48	59
Montant de la masse salariale	3.221.840	3.131.528	3.502.404	3.682.382	4.327.440
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	1.487.480	1.410.161	1.451.299	1.506.128	1.776.289

## Annexe 2 Tableau relatif à la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes

Effectué au titre de l'article 221-1-2 du  
Règlement Général de L'Autorité des Marchés Financiers

\* \* \*

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Deloitte</b>		<b>S &amp; W</b>	
	<b>KE</b>	<b>%</b>	<b>KE</b>	<b>%</b>
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	Emetteur	105	81%	55
	Filiales intégrées globalement	25	19%	néant
Missions accessoires	Emetteur	néant	-	néant
	Filiales intégrées globalement	néant	-	néant
<i>Sous total</i>		130	100%	55
Autres prestations le cas échéant	Emetteur	néant	néant	néant
	Filiales intégrées globalement	néant	néant	néant
<i>Sous total</i>		0	0	0
<b>Total</b>		<b>130</b>	<b>100%</b>	<b>55</b>
				<b>100%</b>

## **4. Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise**

A l'assemblée générale mixte du 26 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L. 225-37 al.6 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

### ***4.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration***

#### **4.1.1. Composition du conseil**

Le conseil d'administration se compose de :

- **David LASRY**, Administrateur et Président Directeur Général, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **Stéphane GUEZ**, Administrateur et Directeur Général Délégué, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **John PINTO**, Administrateur, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **Windcrest Partners**, Administrateur, représenté par Madame Kate GELLERT, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- **Michael ELHADAD**, Administrateur, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- **Anna Mae SOKUSKY**, Administratrice, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### **4.1.2. Fonctionnement du conseil**

Conformément aux statuts, le conseil d'administration a choisi de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général. Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il est précisé que le conseil d'administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général en dehors de celles définies par la loi. Le Président est assisté de deux Directeurs Généraux Délégués, Messieurs GUEZ et SCHLAYEN, lui-même non administrateur.

Le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur précisant ses règles de fonctionnement, et les conditions de constitution de comités spécialisés.

Aux réunions obligatoires du conseil d'administration se sont ajoutées les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires. Au cours de l'année 2018 le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises avec un taux d'assiduité de 93%.

Les administrateurs se sont vu remettre soit préalablement, soit en séance, les documents nécessaires aux débats et à la prise de décision avec identification des risques éventuels, dans le respect des contraintes réglementaires et de l'intérêt social.

Le domaine d'action du conseil d'administration a compris la validation de la stratégie et des orientations du groupe, les opérations significatives (investissements, restructurations, ...) et le suivi de leur exécution ainsi que l'information importante fournie aux actionnaires et aux marchés financiers.

La composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance sont exposés dans le document de référence.

#### **4.1.3. Parité homme femme au sein du conseil**

Le conseil d'administration composé de six membres possède deux administratrices et respecte donc les critères de parité.

#### 4.1.4. Critères d'indépendance au sein du conseil

Le tableau indique pour chacun des administrateurs si le critère d'indépendance au regard du Code Middlenext s'applique à lui (oui) ou pas (non)

	David Lasry	Stéphane Guez	Salomon ELHADAD	Michaël ELHADAD	Windcrest Partner	Anna M Sokusky	John Pinto
Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années	non	non	non	non	oui	oui	oui
Ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relations d'affaires significatives avec la Société ou son Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif	oui	oui	oui	oui	non	oui	non
Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	oui	oui	non	non	oui	oui	oui
Ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaires aux comptes de la Société	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

## 4.2. Code de gouvernance

Le Conseil d'administration se réfère au Code de gouvernance Middlenext, consultable au siège social. La société a adopté un règlement intérieur dont le modèle répond aux préconisations du code de gouvernance Middlenext.

La société se conforme à l'intégralité des dispositions Code de gouvernance Middlenext. Toutefois :

Recommandation MIDDLENEXT	Position DALET
<b>Recommandation 14 : préparation de la succession des dirigeants</b> <p><i>Il est recommandé que le sujet de la succession soit régulièrement inscrit à l'ordre du jour du conseil ou d'un comité spécialisé afin de vérifier que la problématique a été abordée ou que son suivi a été effectué annuellement.</i></p>	Le conseil n'a, jusqu'à présent, jamais eu de réflexions sur la succession du dirigeant compte tenu (i) que les compétences métiers n'appartiennent pas au seul président mais elles sont au contraire partagées entre les différents membres du conseil, (ii) que les pouvoirs sont répartis de façon identique entre le président directeur général et les deux directeurs généraux délégués et enfin, (iii) que l'âge du président n'impose aucune urgence.
<b>Recommandation 13 : présence de membres indépendants au conseil d'administration</b> <p><i>Critères d'indépendance des administrateurs définis par le Code MIDDLENEXT, à savoir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;</i></li> <li>• <i>ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relations d'affaires significatives avec la Société ou son Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.) ;</i></li> <li>• <i>ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;</i></li> <li>• <i>ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;</i></li> <li>• <i>ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaires aux comptes de la Société.</i></li> </ul>	Le conseil n'a pas pu se doter de deux administrateurs indépendants au sens du code Middlenext. Toutefois, deux administrateurs qui satisfont à 4 des 5 critères exigibles pourraient être considérés comme indépendants même si formellement ils ne le sont pas. Toutefois, le Groupe continue d'envisager des candidatures possédant le niveau de compétences tant en informatique que dans le monde des médias afin d'être pertinente.

Enfin il est rappelé que le conseil remplit les fonctions du comité d'audit, accompagné du directeur administratif et financier de la société en qualité de secrétaire.

#### **4.3. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales (L 225-37 al 8 et L 225-68 al 9 du Code de Commerce)**

Les modalités de participations des actionnaires aux assemblées générales sont régies par l'article article 23 des Statuts ci-après :

*I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, ou de prendre part aux votes par correspondance, ou encore par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires. Le droit de l'actionnaire est subordonné à l'enregistrement comptable des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.*

*Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité.*

*Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'assemblée.*

*Le droit de l'actionnaire est subordonné à l'enregistrement comptable des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.*

*II. Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou partenaire avec lequel a été conclu un pacte civil de solidarité, à un autre actionnaire, au président de l'assemblée, ou à toute autre personne (physique ou morale) de son choix dans les conditions prescrites à l'article L. 225-106 du Code de commerce.*

*Les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par la loi et les règlements, adresser leur formule de procuration concernant toute assemblée générale, soit sous forme papier, soit sur décision du Conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.*

L'ensemble de ces dispositions est repris au sein du document de référence.  
Il n'existe pas de modalités particulières d'accès aux assemblées d'actionnaires.

#### **4.4. Exposé des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

##### **4.4.1. Structure du capital de la société**

Voir le paragraphe 2-15-1 du Rapport de Gestion « Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2018 ».

**4.4.2. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11**

Néant.

**4.4.3. Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12**

Néant.

**4.4.4. Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci**

Néant.

**4.4.5. Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier**

Néant.

**4.4.6. Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Néant.

**4.4.7. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société**

Les statuts de la société dans ces domaines ne dérogent pas aux principes généralement admis en matière de société anonyme.

**4.4.8. Pouvoirs du conseil d'administration, liés en particulier à l'émission ou au rachat d'action**

Voir le paragraphe 9 « Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation » ci-après.

**4.4.9. Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts**

Néant.

**4.4.10. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Néant.

## **4.5.      *Principes et règles de rémunération des dirigeants.***

Conformément à la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, nous vous présentons les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations accordées aux mandataires sociaux.

### **4.5.1. Salaires**

Les mandataires sociaux dirigeants exercent tous des fonctions opérationnelles au sein du groupe. A ce titre, ils disposent de contrats de travail pour lesquels une rémunération leur est versée. Seul le président perçoit une rémunération au titre de l'exercice de son mandat social.

Nom Prénom fonctions	Rémunération au titre du mandat social chez Dalet SA	Rémunération perçue dans le groupe	
		Nature	Filiale concernée
David LASRY - Président	Oui	Contrat de travail Directeur du développement	Gefen
Stéphane GUEZ – administrateur DGD	Non	Contrat de travail Directeur produit et Président	DDMS USA Inc.
Michael ELHADAD - administrateur	Non	Contrat de travail Directeur R&D	Gefen

Les mandataires sociaux non dirigeants ne perçoivent pas de rémunération du Groupe en dehors des jetons de présence pour l'un d'entre eux.

Nom Prénom fonctions	Jetons de présence au titre du mandat social chez Dalet SA	Rémunération perçue dans le groupe	
		Nature	Filiale concernée
John PINTO - administrateur	Non	néant	néant
Windcrest Partners – administrateur	Non	néant	néant
Anna Mae SOKUSKY - administratrice	Oui	néant	néant

Les rémunérations versées au titre des contrats de travail comportent une partie fixe et une partie variable selon une grille de rémunération commune à l'ensemble des directeurs du groupe et qui s'applique selon des modalités reconduites depuis plusieurs années.

Le principe va consister à calculer un pourcentage de réalisation en comparant les objectifs budgétaires financiers et les résultats.

Ce pourcentage est établi à partir d'une combinaison d'indicateur financiers comme des marges ou des niveaux de dépenses qui se déclinent selon les catégories de personnel. Le niveau le plus global est retenu pour les Dirigeants.

L'écart mesuré, ramené en pourcentage, sera amplifié par un effet accélérateur et compté « positif » s'il traduit un effet bénéfique (marge supérieure au budget, dépense inférieure au budget) ou « négatif » dans le cas inverse.

L'application de ce mécanisme traduit la volonté d'inscrire la rémunération variable des Dirigeants dans prolongement des règles qui s'appliquent à l'ensemble des cadres de direction du groupe.

Les rémunérations reportées dans les différents tableaux ci-dessous recensent l'ensemble des rémunérations du groupe.

#### 4.5.2. Autres avantages

Les mandataires sociaux bénéficient d'avantages équivalents à ceux accordés aux Directeurs du groupe, soit principalement des véhicules de fonction.

#### Synthèse des rémunérations

	2017	2018
David LASRY - PDG <i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i> <i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i> TOTAL	278 959 néant néant néant 278 959	280 819 néant néant néant 280 819
Stéphane GUEZ - DGD administrateur <i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i> <i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i> TOTAL	229 004 néant néant néant 229 004	218 576 néant néant néant 218 576
Stephane SCHLAYEN - DGD <i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i> <i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i> <i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i> TOTAL	212 103 néant néant néant 212 103	209 810 néant néant néant néant 209 810

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

<b>Nom et Fonctions du dirigeant mandataire social</b>	<b>2017</b>		<b>2018</b>	
	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
David LASRY - PDG				
<i>Rémunération fixe</i>	203 365	206 693	202 687	206 408
<i>Rémunération variable annuelle</i>	67 707	66 207	56 290	0
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>	7 887	4 559	21 842	18 514
<b>TOTAL</b>	<b>278 959</b>	<b>277 459</b>	<b>280 819</b>	<b>224 922</b>
Stéphane GUEZ - DGD administrateur				
<i>Rémunération fixe</i>	163 178	163 178	155 968	155 968
<i>Rémunération variable annuelle</i>	65 827	68 680	62 608	67 945
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>				
<b>TOTAL</b>	<b>229 004</b>	<b>231 857</b>	<b>218 576</b>	<b>223 913</b>
Stephane SCHLAYEN - DGD				
<i>Rémunération fixe</i>	163 107	165 660	162 601	168 058
<i>Rémunération variable annuelle</i>	46 443	53 550	41 852	45 225
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>	2 553	0	5 357	0
<b>TOTAL</b>	<b>212 103</b>	<b>219 210</b>	<b>209 810</b>	<b>213 283</b>

**Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

<b>Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants</b>		
<b>Mandataires sociaux non dirigeants</b>	<b>Montants versés en 2017</b>	<b>Montants versés en 2018</b>
Salomon ELHADAD - administrateur <i>Jetons de présence</i> 270 794 <i>Contrat de travail</i> <i>Autres rémunérations</i> <b>TOTAL</b>	<i>néant</i> 270 794 <i>néant</i> <b>270 794</b>	<i>néant</i> 250 719 <i>néant</i> <b>250 719</b>
Michael ELHADAD - administrateur <i>Jetons de présence</i> 266 946 <i>Contrat de travail</i> <i>Autres rémunérations</i> <b>TOTAL</b>	<i>néant</i> 266 946 <i>néant</i> <b>266 946</b>	<i>néant</i> 247 774 <i>néant</i> <b>247 774</b>
Windcrest Partner - administrateur <i>Jetons de présence</i> <i>Contrat de travail</i> <i>Autres rémunérations</i> <b>TOTAL</b>	<i>néant</i> <i>néant</i> <i>néant</i> <b>néant</b>	<i>néant</i> <i>néant</i> <i>néant</i> <b>néant</b>
Anna Mae Sokusky - administratrice <i>Jetons de présence</i> 7 085 <i>Contrat de travail</i> <i>Autres rémunérations</i> <b>TOTAL</b>	<i>néant</i> 7 085 <i>néant</i> <i>néant</i> <b>7 085</b>	<i>néant</i> 6 771 <i>néant</i> <i>néant</i> <b>6 771</b>
John Pinto- administrateur <i>Jetons de présence</i> <i>Contrat de travail</i> <i>Autres rémunérations</i> <b>TOTAL</b>	<i>néant</i> <i>néant</i> <i>néant</i> <b>néant</b>	<i>néant</i> <i>néant</i> <i>néant</i> <b>néant</b>

**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe : néant**

**Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : néant**

**Actions attribuées gratuitement pendant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe : néant**

**Actions attribuées gratuitement devenue disponible pour chaque mandataire social : néant**

## Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date d'assemblée	04/02/2000	30/05/2001	30/06/2060
Date du Conseil d'administration	10/12/2001	02/07/2004	18/07/2006
Nombre total d'action pouvant être souscrites ou achetées :	104 976	21 420	18 880
Nombre total d'action pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux :			
David LASRY - PDG	néant	néant	néant
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	néant	néant	néant
Salomon ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	néant	néant	néant
Michael ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant

## Historique des attributions gratuites d'actions ordinaires (catégorie A)

Historique des attributions gratuites d'actions							
Date d'assemblée	30/06/2006	30/06/2006	26/06/2008	24/06/2010	24/06/2010	28/06/2011	28/06/2011
Date du Conseil d'administration	18/07/2006	11/09/2007	23/02/2009	30/08/2010	26/04/2011	22/05/2012	22/05/2012
Nombre total d'action attribuées gratuitement :	10 000	26 560	9 800	63 358	57 572	110 000	34 000
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux :	10 000	10 000	néant	63 358	57 572	55 000	néant
David LASRY - PDG	néant	néant	néant	31 679	néant	11 000	néant
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	néant	néant	néant	31 679	néant	11 000	néant
Salomon ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant	néant	28 786	11 000	néant
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	10 000	10 000	néant	néant	néant	11 000	néant
Michael ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant	néant	28 786	11 000	néant
Date d'acquisition des actions	18/07/2008	11/09/2009	24/02/2011	29/08/2012	25/04/2013	23/05/2014	23/05/2016
Date de fin de période de conservation	18/07/2010	11/09/2011	23/02/2013	29/08/2014	25/04/2015	23/05/2016	23/05/2016
Nombre d'actions souscrites	10 000	24 200	9 800	63 358	57 572	55 000	34 000
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	2 360	0	0	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	0	0	0	0	0	0

## Historique des attributions gratuites d'actions de préférence de catégorie B

Date d'assemblée	30/06/2014	30/06/2014
Date du Conseil d'administration	09/04/2015	09/04/2015
Nombre total d'action attribuées gratuitement :	720	2 280
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux :	570	2 280
David LASRY - PDG		570
Stéphane GUEZ - DGD administrateur		570
Salomon ELHADAD - administrateur		570
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	570	
Michael ELHADAD - administrateur		570
Date d'acquisition des actions	10/04/2017	10/04/2020
Date de fin de période de conservation	10/04/2020	10/04/2020
Nombre d'actions souscrites	720	
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	

Remarque : 150 actions de catégories B ont été attribuées au Directeur Financier.

### 4.5.3. Rémunérations de l'exercice 2019

**Le comité des rémunérations s'est réuni au cours de l'exercice 2018 et a décidé ce qui suit concernant les rémunérations des dirigeants au titre de l'exercice 2019 :**

*Le comité des rémunérations donne son accord sur le maintien de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2019, dans les mêmes conditions et les mêmes principes que ceux de l'exercice 2018.*

*Le conseil d'administration pourra décider une augmentation des rémunérations pour tenir compte du fait qu'elles n'ont pas évolué depuis 2014.*

*Le comité propose en outre (i) d'aligner les intérêts financiers du Président avec ceux des actionnaires et dès lors (ii) que la partie variable de sa rémunération soit convertie en actions gratuites. Dans ces conditions, le comité propose que la base de son bonus pour 2019 soit de 72.000 € sur lequel s'appliqueront les règles habituelles de détermination finale en usage dans le groupe pour les cadres de direction.*

*Le conseil d'administration se réunira le cas échéant pour finaliser la décision.*

## **4.6. Liste des mandats et fonction exercés dans toutes les sociétés par chaque mandataire social**

### **4.6.1. Mandats sociaux exercés au sein du Groupe**

	David LASRY	Stéphane GUEZ	Stephane SCHLAYEN	Michael ELHADAD	Salomon ELHADAD (1)	JohnPINTO (1)	Windcrest Partner	Anna Mae SOKUSKY
Dalet S.A.	PDG	DGD - administrateur	DGD	administrateur	administrateur	administrateur	administrateur	administratrice
Dalet UK Ltd	administrateur		Président					
Dalet Digital Media Systems USA Inc.								
Gefen Ltd								
Dalet Sistemas España	President		Secrétaire					
Dalet Australia Pty Ltd	administrateur		administrateur					
Dalet Systems Asia Pte	administrateur		administrateur					
Dalet Italia S.R.L.	administrateur		administrateur					
Dalet Media Systems LLC	administrateur		administrateur					
AmberFin Ltd	administrateur		administrateur					
AmberFin Ltd	administrateur		administrateur					

(1) Salomon ELHADAD démissionnaire le 16 juillet 2018, remplacé par John PINTO

### **4.6.2. Fonctions exercées au sein du Groupe et avantages particuliers**

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
<b>David LASRY</b>  Fonction : PDG date début mandat : 26 juin 2016 date fin de mandat : AGO statuant sur les comptes au 31 dec 2021	Directeur Développement Gefen Ltd  15 septembre 2015	Non	Non	Non
<b>Stéphane GUEZ</b>  Fonction : DGD Administrateur date début mandat : 26 juin 2016 date fin de mandat : AGO statuant sur les comptes au 31 dec 2021	Président DDMS Inc	Non	Non	Non
<b>Stephane SCHLAYEN - DGD</b>  Fonction : DGD nomination DGD : 23 juin 2003	Directeur Marketing 10 mars 1999	Non	Non	Non

## **4.7. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10 % du capital de la société et une société contrôlée**

Néant

#### **4.8. Projets de résolution relatifs à la rémunération attribuable au président et aux directeurs généraux**

**Projet de résolution concernant le Président Directeur Général :**

##### **XX RESOLUTION**

*(Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2018 au Président Directeur Général)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, approuve les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 au Président-Directeur Général, tels que figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.

##### **XX RESOLUTION**

*(Approbation de la politique de rémunération 2019 du Président-Directeur Général)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, approuve les principes et les critères de détermination des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature concernant le Président-Directeur Général, au titre de l'exercice 2019, tels que figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.

**Projet de résolution concernant les Directeurs Généraux délégués :**

##### **XX RESOLUTION**

*(Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2018 aux Directeurs Généraux Délégués)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, approuve les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 aux Directeurs Généraux Délégués, tels que figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.

##### **XX RESOLUTION**

*(Approbation de la politique de rémunération 2019 des Directeurs Généraux Délégués)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, approuve les principes et les critères de détermination des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature concernant les Directeurs Généraux Délégué, au titre de l'exercice 2019, tels que figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.

**4.9. Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation.**

Types d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée	Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation	Autorisation résiduelle
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	27 juin 2017	27 août 2020	179.000 actions	Néant	179.000 actions
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 juin 2018	26 août 2020	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public	26 juin 2018	26 août 2020	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €

<b>Types d'autorisation</b>	<b>A.G.E.</b>	<b>Echéance</b>	<b>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée</b>	<b>Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation</b>	<b>Autorisation résiduelle</b>
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	26 juin 2018	26 août 2020	20 % du capital social	Néant	20 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission de titres complémentaires dans le cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	26 juin 2018	26 août 2020	15 % de l'émission initiale	Néant	15 % de l'émission initiale
Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou autres titres de la société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital de la société en vu de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	26 juin 2018	26 août 2020	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €

<b>Types d'autorisation</b>	<b>A.G.E.</b>	<b>Echéance</b>	<b>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée</b>	<b>Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation</b>	<b>Autorisation résiduelle</b>
Autorisation donnée au conseil à l'effet de procéder, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société ou de son groupe, ou de certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre	27 juin 2017	27 août 2020	5 % du capital social	NEANT	5 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de créer toutes actions ou valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription, donnant droit immédiatement ou à terme à une quotité du capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la société	26 juin 2018	26 décembre 2019	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	26 juin 2018	26 décembre 2019	10 % du capital social	Néant	10 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	26 juin 2018	26 août 2020	5.000.000 €	Néant	5.000.000 €

<b>Types d'autorisation</b>	<b>A.G.E.</b>	<b>Echéance</b>	<b>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée</b>	<b>Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation</b>	<b>Autorisation résiduelle</b>
Autorisation au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations d'augmentation et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société	26 juin 2018	26 juin 2019	10 % du capital social	Néant	
Délégation de compétence donnée au conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise	26 juin 2018	26 août 2020	10 % du capital social		
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires sociaux	27 juin 2017	27 août 2020	5 % du capital social	Néant	5% du capital

\* \* \*